

14  
1969

# Sommaire

- La démission du Conseil et des responsables  
régionaux de la Mission de France Page 5  
— Communiqués à la presse Page 8  
— L'enjeu d'une démission Page 13

## Recherches

- La révision des implantations Page 19  
— Dans le Soissonnais : une équipe fait  
le point  
**équipe d'Ambleny** page 23  
— Points de repère pour la formation  
d'équipes spécialisées Page 39

## Etudes

- Crise de la ville ou crise de la société ?  
**Pierre Macquart** Page 45

## Chronique

- A propos d'un discours du Pape, des prêtres  
écrivent à leurs évêques Page 65

## Officiel-Prélature

- Une lettre de Monseigneur Marty au Père Au-  
gros Page 69  
Monseigneur Marty, cardinal - Carnet de la  
Mission Page 70

# La démission du Conseil et des responsables régionaux de la Mission de France

---

Il y a quelques semaines, les huit membres du Conseil et les quatre responsables régionaux de la Mission de France ont remis collectivement leur démission au Prélat et au Comité épiscopal. Cette décision a été communiquée aux prêtres de la Mission de France le 7 mars. Depuis, elle a été connue publiquement et retransmise par la presse et la radio.

Le 14 mars, le Conseil et les responsables régionaux ont rendu publique une déclaration : ce texte donne, dans un bref résumé, une explication générale des causes de leur décision. Dans un article, paru dans *La Croix* quelques jours plus tard, ils reviennent plus longuement sur l'enjeu de cette démission. D'autre part, Monseigneur GUFFLET, en réponse à des demandes de journalistes, a fait deux déclarations également retransmises par la presse. Vous trouverez ces quelques textes dans les pages qui suivent.

Cet événement est grave. Les causes qui ont provoqué la démission du Conseil et des responsables régionaux concernent l'ensemble des prêtres de la Mission de France. Ceux-ci en ont longuement discuté ces derniers temps au cours de leurs sessions régionales. Ils ont exprimé massivement leur accord et leur solidarité avec les démissionnaires. Ils ont demandé que, cette fois, on n'en reste pas à des solutions de surface, mais que les problèmes soient résolus sur le fond.

La Mission de France constitue dans l'Eglise le premier clergé interdiocésain, et jusqu'à présent le seul, qui dépend d'un Comité épiscopal représentant l'ensemble d'un épiscopat. Ce troisième modèle de prêtres, distinct des diocésains et des religieux, a été voulu par l'Eglise pour satisfaire aux exigences des engagements missionnaires des prêtres. Il exprime sous une forme nouvelle et originale la responsabilité collective des évêques français, dans la ligne de la collégialité affirmée par le Concile.

Toute la question est de savoir si un tel clergé peut exister normalement dans la vie actuelle de l'Eglise et s'il peut avoir des collaborations suffisamment définies avec les organismes nationaux dépendent également de l'épiscopat. Les décisions concernant la Mission de France prises par la dernière Assemblée plénière de Lourdes (1) ont soulevé des difficultés et des polémiques qui les rendent inapplicables. La démission du Conseil et des responsables régionaux est d'abord un constat de cette situation paralysante.

\*\*

Le Conseil presbytéral de la Mission de France s'est réuni les 29 et 30 mars, en session extraordinaire, sous la présidence de Monseigneur GUFFLET et avec la participation de plusieurs membres du Comité épiscopal. Il a longuement étudié les causes de la situation présente et les difficultés rencontrées, notamment au sujet des prêtres-ouvriers et du séminaire. Il a souligné que ces difficultés tenaient, pour beaucoup, au fonctionnement actuel de l'Eglise en France et de la Conférence épiscopale.

D'autre part, un certain nombre de décisions ont été pri-

---

(1) Voir *Lettre aux Communautés* n° 12, novembre-décembre 1968, pages 41-43.

ses. Après avoir consulté le Conseil presbytéral, Monseigneur GUFFLET a demandé aux démissionnaires de rester provisoirement en fonction jusqu'au 15 juillet. Il va convoquer une Assemblée générale des prêtres de la Mission de France.

Le Comité épiscopal rencontrera prochainement les démissionnaires. Il poursuit sa réflexion avec tous les évêques sur le rôle de la Mission de France dans l'ensemble de l'effort missionnaire et sur les conditions nécessaires à l'accomplissement de ce rôle.

Le Conseil presbytéral se réunira, à nouveau, au mois de mai. De toutes façons, la *Lettre aux Communautés* aura sans doute à revenir plus longuement sur cet événement.

# Communiqués à la presse

---

Le 14 mars 1969

## Déclaration du Conseil et des responsables régionaux de la Mission de France

*Nous avons remis collectivement notre démission au Prélat et au Comité épiscopal de la Mission de France. Le fait est maintenant devenu public. Nous tenons à en préciser le sens.*

*Les difficultés qui nous ont contraints à cette décision ne nous concernent pas seuls. Elles s'inscrivent parmi les nombreux et graves problèmes à résoudre en ce temps d'après-Concile. L'Eglise éprouve aujourd'hui, de multiples manières, combien il est malaisé de correspondre, dans sa vie et dans ses structures, aux perspectives qui ont été ouvertes pour un meilleur service de l'Evangile au cœur du monde.*

*C'est le constat d'un échec. Ce n'est pas un bilan de défaite. La plupart des prêtres de la Mission de France sont engagés, en lien avec le laïcat, dans un partage authentique de la vie des hommes, qui correspond à l'une des premières*

*exigences de leur vocation missionnaire. La majorité d'entre eux ont une activité professionnelle (1). Même s'il reste beaucoup à faire en ce domaine, le Concile a ouvert des voies nouvelles. On ne peut plus nier, après Vatican II, que le prêtre soit qualifié pour l'action missionnaire au milieu des hommes. On doit même reconnaître qu'il y est ordonné à un titre spécial, du fait de sa participation à la fonction des Apôtres, qui lie sa mission, de manière indissociable, à celle des évêques.*

*\*\**

*Nous avons beaucoup espéré des affirmations conciliaires sur la collégialité épiscopale et sur la dimension « catholique » du ministère des prêtres. C'était la promesse d'une situation plus claire et d'un avenir moins problématique, pour les prêtres interdiocésains de la Mission de France. Leur fonction propre est en effet directement liée à la responsabilité missionnaire collective de l'épiscopat français.*

*Mais cette fonction interdiocésaine ne peut s'exercer que si elle est réellement prise en charge par l'ensemble des évêques. C'est à eux qu'il revient d'en assurer la cohérence avec les initiatives et les organismes qui relèvent également de leur autorité collective. Le fonctionnement de cette autorité se cherche encore. Il ne permet pas, pour le moment, de garantir une telle cohérence. Nous en prenons acte sans amertume. Mais, dans ces conditions, nous ne pouvons, à notre niveau, mettre réellement en œuvre la fonction de la Mission de France. Nos efforts en ce domaine se trouvent inévitablement interprétés comme les revendications abusives d'un groupe particulier, alors qu'ils visent à un service désintéressé de l'Eglise.*

*A Lourdes, en novembre dernier, la Conférence épiscopale a approuvé par votes plusieurs orientations importantes, qui avaient été présentées par le Prêlat et le Comité de la Mission de France, et débattues avec l'ensemble des évêques. Ces orientations visaient notamment à articuler la recherche*

---

(1) Comme le rappelait la Note collective du 6 décembre 1968, sur *Le Statut social des prêtres d'aujourd'hui* : « 160 prêtres de la Mission de France travaillent à temps limité tout en assumant la charge de paroisses urbaines ou rurales ; 100 exercent leur ministère en ayant une situation professionnelle à plein temps en divers milieux, en priorité dans la classe ouvrière, en France, et, pour un certain nombre, dans le Tiers-Monde ». (Texte dans *Témoignage Chrétien*, n° 1275, du 12 décembre 1968, dans *La Documentation Catholique*, n° 1531, du 5 janvier 1969, pp. 15-16, dans la *Lettre aux Communautés de la Mission de France*, n° 13, janvier-février 1969, pp. 5-9).

*des prêtres de la Mission de France avec celles de diocèses, d'équipes sacerdotales, et d'organismes nationaux engagés avec eux dans l'effort missionnaire (2). En fait, dans le contexte actuel, ces orientations ne peuvent être librement mises en œuvre. Elles sont soumises à d'incessants débats préalables. La fonction qu'elles impliquent est souvent récusée. La portée des votes est controversée.*

\*  
\*\*

*Nous devons nous rendre à l'évidence. Dans l'Eglise, en France, beaucoup ne perçoivent pas encore ce que représente un corps interdiocésain de prêtres séculiers, statutairement lié à l'épiscopat. On ne voit généralement pas quel peut être son rôle propre, au service de la mission commune.*

*Il existe des groupes de prêtres supra-diocésains : ce sont les congrégations et les ordres religieux qui ne sont directement liés ni à un diocèse, ni à une Conférence épiscopale. Il existe plusieurs organismes nationaux, qui mènent ou coordonnent une action interdiocésaine. Mais ces organismes constituent seulement des « groupes de référence ». Les prêtres qui y travaillent ou qui en dépendent n'y engagent pas directement leur statut personnel : ils conservent leur appartenance diocésaine ou religieuse.*

*Ces modèles sont connus. Ils ont légitimement et traditionnellement leur place et leur rôle dans l'Eglise. Malgré la constitution spéciale donnée à la Mission de France voici près de 15 ans, malgré les éclairages conciliaires, malgré les efforts répétés des évêques responsables (3), il n'a pas été possible de faire accepter et reconnaître effectivement un troisième modèle. Au contraire, nous avons été constamment ramenés à l'un ou à l'autre des deux premiers, qui ne correspondent pas à ce que nous sommes.*

\*  
\*\*

*Dans l'attente d'une solution à ces problèmes qui nous dépassent, nous ne pouvons que nous retirer. Nous redoutons*

(2) On trouvera le texte du rapport présenté et des propositions votées dans la *Lettre aux Communautés*, n° 12, novembre-décembre 1968, pp. 41-59.

(3) Les Prélats de la Mission de France ont été successivement, depuis 1954 : le Cardinal LIENART, Mgr MARTY, Mgr GUFFLET. Le Comité est actuellement composé de onze évêques : avec le Prélat et Mgr Marty, il réunit des représentants des neuf régions apostoliques.

*que, paraissant malgré nous défendre un groupe, nous ne retardions la mise en œuvre de la fonction qui est sa raison d'être.*

*Cette fonction correspond en effet à une exigence qu'on ne peut sacrifier : entre les prêtres dont le ministère missionnaire et vécu au cœur de peuples divers et de milieux différents, une référence mutuelle permanente doit s'établir, une confrontation régulière de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils découvrent et de ce qu'ils cherchent.*

*Cette exigence tient à la nature collective et à la dimension « catholique » de la responsabilité des prêtres dans la mission de l'Eglise. Elle rejoint, plus radicalement, les conditions fondamentales de toute foi vivante et authentique. Elle s'impose avec une urgence nouvelle, en ce moment même, à beaucoup de consciences de laïcs et de prêtres, qui trouvent difficilement le moyen d'y répondre. Ce qui importe, aujourd'hui, c'est que cette exigence soit largement perçue et vécue. Or la situation actuelle nous empêche, paradoxalement, de la servir et d'en témoigner en toute clarté, si nous conservons nos responsabilités à l'égard des prêtres de la Mission de France.*

*Nous demandons qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre démission. Nous n'avons pas pris cette décision dans un esprit de révolte. Nous ne voulons rejeter sur personne la responsabilité des retards ou des carences qui l'ont rendue inévitable. Notre démission n'est pas une désertion. Elle formule un constat. Elle exprime un appel. Nous voudrions en faire un acte d'espérance.*

## *Mgr Gufflet évoque la "grave décision" de la Mission de France*

(La Croix — 18 mars 1969)

Mgr Gufflet, Prélat de la Mission de France et président du Comité épiscopal, interviewé par Europe N° 1, a déclaré en substance à propos de la démission des membres du Conseil de la Mission de France et des responsables régionaux :

« C'est une grave décision qu'ont prise ces prêtres, mais ils ne l'ont pas fait à la légère. Depuis des mois, ils y ont réfléchi entre eux, avec moi-même et avec le Comité épiscopal de la Mission. Nous avons eu de nombreux échanges sur cette éventualité. Mais les membres du

Conseil ont pris cette décision sous leur propre responsabilité.

Cela ne doit pas remettre en question l'existence de la Mission de France, mais au contraire doit permettre à l'épiscopat de mieux réfléchir aux problèmes que pose cette mission et à son rôle dans les milieux déchristianisés, principalement le monde ouvrier. Le fait est assez grave et va poser des questions sérieuses à résoudre.

Le Comité épiscopal de la Mission de France doit se réunir cette semaine à Paris ».

## *Une déclaration de Mgr Gufflet sur la Mission de France*

(La Croix — 20 mars 1969)

Mgr Gufflet, prélat de la Mission de France, a remis à la presse un communiqué qui apportait des précisions sur les déclarations qui lui avaient été attribuées à propos de « la survie de la Mission de France ». Il précise que les prêtres du Conseil ont longuement réfléchi et discuté avec lui-même et les évêques du Comité épiscopal, mais qu'ils ont pris cette décision sous leur propre responsabilité :

« Cette décision ne met pas en cause l'existence de la Mission de France. Le Comité épiscopal se réunit cette semaine. Il va envisager les premières mesures à prendre et les orientations générales à promouvoir, en liaison avec tous les évêques de

France, pour permettre à la Mission de France de mieux s'acquitter dans les circonstances présentes, après le Concile, de la Mission qui lui a été confiée naguère par l'Assemblée des cardinaux et archevêques et par le statut en 1954.

L'activité missionnaire de ses prêtres est toujours d'actualité dans un monde qui se sécularise, a ajouté Mgr Gufflet. Pour remplir sa mission d'évangélisation auprès des hommes de ce monde, l'Église a plus que jamais besoin de prêtres qui partagent leurs conditions d'existence, et vérifient ensemble par un dialogue permanent entre eux, avec d'autres prêtres et avec les laïcs, l'authenticité de leurs efforts missionnaires ».

# L'enjeu d'une démission <sup>(1)</sup>

*Le Conseil et les responsables régionaux de la Mission de France viennent de démissionner. Les raisons de cette démission ont été rendues publiques. Mgr Gufflet, Prélat de la Mission, a lui-même confirmé que cette décision n'avait pas été prise à la légère. Il ne s'agit pas d'un refus de poursuivre l'effort missionnaire entrepris depuis plus de vingt-cinq ans. La Mission de France était précisément en train de prendre un nouvel élan par la révision générale des implantations de ses équipes, en fonction des exigences présentes du dialogue missionnaire. L'Assemblée plénière de l'épiscopat venait de sanctionner ce projet...*

*Mais, en même temps qu'elle intensifiait son effort missionnaire, la Mission de France s'est trouvée pratiquement paralysée. Beaucoup n'ont pas encore clairement identifié la fonction interdiocésaine qui est sa raison d'être. Elle se voit privée, de ce fait, de certaines collaborations ecclésiales nécessaires à la mise en œuvre de cette fonction. Comme nous l'avons déjà souligné, ces difficultés relèvent de la mise à jour laborieuse des structures de la collégialité dans l'Eglise au lendemain de Vatican II.*

*Telles sont les causes. Mais il importe de mesurer l'enjeu de cette démission. Cet enjeu dépasse le problème des prêtres de la Mission de France considérés comme un groupe dans l'Eglise. Il rejoint une exigence essentielle à l'accomplissement de la Mission de l'Eglise et à la fidélité des prêtres qui y sont engagés, avec le laïcat, au titre même de la responsabilité sacerdotale : l'exigence d'une référence mutuelle entre ces prêtres.*

**La "catholicité"  
du sacerdoce :  
une responsabilité  
collective**

*Pourquoi cette référence mutuelle est-elle nécessaire ? Tous ces prêtres ont à dire Jésus-Christ à des hommes que l'Evangile interpelle au cœur même de leur condition propre, en respectant leur diversité. Mais ils participent, dans la diversité de leurs engagements, à une même responsabilité apostolique, qui n'appartient en propre à aucun d'eux. Ils sont*

(1) Ce texte a été publié dans *La Croix*, le 20 mars 1969.

au service de la même foi, de la même Eglise, de la même mission. L'expérience vécue par chacun d'eux est une contribution à ce service collectif. Cette expérience est forcément particulière : c'est d'ailleurs ce qui donne une valeur positive à la multiplicité et à la diversité des contributions. Mais elle ne peut se prendre elle-même comme référence, ni chercher sa justification uniquement dans des expériences semblables : elle y compromettrait radicalement son authenticité.

Beaucoup de prêtres ont découvert que la dimension « catholique » et la signification universelle de leur ministère n'impliquaient nullement une situation plus ou moins abstraite qui, sous prétexte d'en faire les « hommes de tous », les ferait vivre à l'écart de l'existence quotidienne des autres hommes. Ils ont assumé peu à peu la valeur d'une vie qui les rend solidaires de groupes d'hommes particuliers et particularisés. La méditation du mystère de l'Incarnation n'est sans doute pas étrangère à cet approfondissement. Cette découverte rejoint l'enseignement de l'Eglise sur l'expérience positive que constitue, pour la Foi, la rencontre de la diversité des cultures.

Les prêtres de la Mission de France ont largement participé à cette découverte. Ils ont éprouvé les exigences que comporte une solidarité sans réserve avec les hommes d'un pays, d'une classe ou d'un peuple caractérisés. Ils ont appris à partager leur existence et leur destin, notamment dans le monde ouvrier français et dans les pays du Tiers-Monde. Ils ne remettent pas en cause le caractère radical de ces engagements. Ils ne sont pas tentés de minimiser la consistance des particularités ethniques, sociales ou culturelles. Mais ils ont discerné, au cœur même de ce partage, que la mise « en situation » du prêtre, la transformation de son « statut social », n'est pas la seule condition d'une évangélisation authentique.

Ils ont expérimenté qu'on ne peut accéder à la recherche de l'universel par une absolutisation ou une généralisation d'expériences particulières et uniformes. Ce serait une nouvelle illusion, aussi vaine que la prétention au « dégagement » absolu. Ce serait une nouvelle tentative d'abstraction, une nouvelle perversion idéaliste. Ce serait surtout une terrible réduction : la réduction de l'Eglise et de la Foi à l'expérience qu'en vit un homme ou un groupe d'hommes. Il n'y a qu'une expérience humaine qui ait, par elle-même, une signification et une portée universelles : c'est celle de Jésus-Christ.

*L'exigence de référence mutuelle concerne les prêtres à un titre spécial, du fait de leur participation à la responsabilité des Apôtres, qui est collective. C'est l'exigence d'un effort permanent de communion, à partir d'expériences diverses dont on accepte la confrontation, pour un service authentique de la Foi et de l'Eglise. Elle concerne en premier lieu les prêtres qui sont engagés dans une démarche proprement missionnaire : c'est là que la signification de l'Eglise et de la Foi se trouve le plus directement mise en question et doit s'explicitier.*

*C'est pourquoi nous ne pouvons accepter de choisir entre deux exigences fondamentales de l'évangélisation et du ministère sacerdotal : la spécialisation des engagements selon les milieux humains particuliers et l'expression de la nature catholique de la foi et de la responsabilité sacerdotale. Ces deux exigences ne sont pas concurrentes mais complémentaires. Ceux qui les opposent, et craignent qu'on ne retire à l'une ce qu'on accorde à l'autre, se placent dans une problématique antérieure et extérieure à un véritable engagement du prêtre dans la condition des hommes.*

*Une telle problématique fait, en outre, peu de cas de la responsabilité sacerdotale des évêques et des prêtres. L'exercice de cette responsabilité collective ne se réduit pas à des dispositions personnelles ou à des attitudes intérieures. De même que la spécialisation de l'apostolat deviendrait rapidement illusoire sans structure de réalisation, de même la référence mutuelle à laquelle sont conviés les prêtres ne peut se passer de toute structure spécifique qui la représente et la promeuve.*

**L'expérience  
de la foi  
et la dimension  
du mystère  
de Jésus-Christ**

*Ces deux exigences s'imposent d'ailleurs, indissociablement, à toute conscience chrétienne, de laïc ou de prêtre. Elles tiennent à la nature même de la Foi. Toute existence chrétienne constitue une expérience nouvelle et particulière de la Foi. Des hommes ou des groupes d'hommes qui partagent des conditions de vie semblables peuvent légitimement élaborer une expression originale de la Foi. C'est de cette manière que l'Eglise grandit dans la compréhension et l'explicitation de ce qu'elle croit. Mais ce qui est ainsi découvert et exprimé doit nécessairement se référer à ce qui se vit ailleurs, à ce qui s'exprime autrement de la Foi chrétienne.*

*La foi vivante et authentique réclame cet effort de communion, de soumission à d'autres expériences humaines de la Foi. C'est dans cette démarche que la conscience chrétienne atteste et vérifie qu'elle continue de chercher et de viser la signification universelle du mystère de Jésus-Christ, toujours imparfaitement dévoilée et saisie.*

*En notre temps où, malgré le développement des moyens de communication, l'homme reste facilement tenté d'absolutiser son expérience individuelle ou collective, cette exigence fondamentale représente un enjeu qu'on ne saurait sacrifier. Chaque fois que des hommes réduisent l'expression de leur Foi à la célébration ou à la sacralisation de ce qu'ils vivent, c'est Dieu qu'ils s'approprient, cédant plus ou moins consciemment à la tentation permanente de captation du sacré. Croyant ainsi glorifier l'homme, ils l'abaissent en fait à la taille d'une idole. Ils le réduisent aux dimensions d'une expérience partielle et temporaire, comme s'ils en avaient, à eux seuls, circonscrit la grandeur et achevé l'invention.*

*En démissionnant aujourd'hui nous voulons avant tout témoigner de la priorité de ces enjeux et nous y soumettre.*

*A l'exigence de se référer les uns aux autres dans l'accomplissement de leur mission, les prêtres ont tous également à répondre, selon la réalité de leur engagement missionnaire, quel que soit le milieu où ils vivent, quel que soit le diocèse ou l'organisme auquel ils appartiennent. La Mission de France ne constitue pas le cadre dans lequel tous devraient satisfaire à cette exigence. Elle est seulement le témoin et l'instrument d'une réalisation interdiocésaine de cette référence mutuelle, dont elle atteste la prise en charge collective par l'épiscopat. Elle inscrit dans l'Eglise une exigence qui la dépasse, et qui correspond à une dimension de la responsabilité sacerdotale dans l'Évangélisation.*

*Pas plus que nos démarches antérieures, notre démission ne signifie la volonté de promouvoir à tout prix un groupe particulier parmi d'autres, dans l'Eglise. Le groupe que forment les prêtres de la Mission de France n'a de raison d'être qu'au service d'une fonction ecclésiale clairement définie ou reconnue. Ce n'est pas l'appartenance à un groupe qui peut déterminer les attitudes ou les fidélités des prêtres de la Mission de France.*

*Nous restons cependant persuadés qu'un corps interdiocésain de prêtres séculiers peut exprimer et servir la responsabilité collective des évêques et des prêtres dans la mission à faire. Nous mesurons la nécessité et la difficulté de sa prise en charge effective par la Conférence épiscopale. Dans l'impasse actuelle, nous tenons à réaffirmer sans réserve l'unité indissociable de la mission des évêques et des prêtres. Nous espérons que cette unité trouvera sans tarder les moyens d'être plus clairement signifiée et vécue.*

**Le Conseil et les Responsables régionaux  
de la Mission de France.**

# la révision des implantations

---

*Dans les précédents numéros de la Lettre aux Communautés, vous avez pu rencontrer, à plusieurs reprises, des allusions à la révision des implantations. Nous publions aujourd'hui, dans les pages qui suivent, quelques éléments du travail entrepris à ce sujet. Auparavant, il a paru nécessaire de présenter brièvement l'ensemble de ce travail.*

## *Pourquoi une révision des implantations ?*

*Depuis 1943, un certain nombre de secteurs ont été confiés à la Mission de France. Au cours des premières années, il s'agissait essentiellement de secteurs géographiques, comportant la prise en charge de paroisses, soit dans des zones urbaines à population ouvrière, soit dans des zones rurales spécialement déchristianisées. En même temps, des prêtres de la Mission de France participaient à la recherche de nouveaux ministères missionnaires, notamment comme prêtres-ouvriers.*

*Ces diverses implantations ou insertions des prêtres de la Mission de France ont connu des modifications au cours des années. Certains événements, comme l'arrêt puis la reprise des prêtres ouvriers, ont marqué cette évolution. D'autre part des*

recherches ont été entreprises en vue de l'insertion de prêtres dans des milieux très particularisés comme l'hôtellerie, les hôpitaux, le monde maritime, etc. Enfin, des prêtres ont été envoyés dans plusieurs régions du Tiers-Monde, au titre de « Fidei Donum ». Il reste cependant que la répartition d'ensemble des prêtres de la Mission est très marquée par l'histoire et il n'est pas évident qu'elle corresponde au meilleur service missionnaire que peut rendre aujourd'hui la Mission de France.

Au cours des dernières années, la question d'une révision d'ensemble des implantations de la Mission de France a donc été posée. C'est à l'Assemblée générale de 1965 qu'une décision a été prise à ce sujet : une Assemblée générale extraordinaire serait convoquée « pour examiner et réviser l'ensemble des implantations des équipes de la Mission de France ».

Depuis 1965, un certain nombre d'études préalables ont été réalisées. Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1968 s'est tenue, à Fontenay, la première session de l'Assemblée générale extraordinaire. Cette Assemblée a rappelé quel était le but de la révision des implantations, décidée 3 ans auparavant : il s'agit essentiellement « d'accroître la portée missionnaire de notre effort dans la société d'aujourd'hui ». Elle a également précisé comment mener cette étude afin d'aboutir à des conclusions dans les meilleurs délais.

### **Cinq axes de travail**

Les principaux éléments de la recherche entreprise depuis l'Assemblée générale correspondent aux cinq points suivants :

— Une étude de type sociologique est actuellement en cours ; il s'agit de déterminer des groupes humains caractéristiques de la société française d'aujourd'hui et, si possible, de demain :

- en recherchant ceux qui justifient une attention particulière par les enjeux humains qu'ils représentent ;
- en se demandant s'ils appellent une participation missionnaire de prêtres ou d'équipes sacerdotales.

— Un bilan des implantations actuelles doit être établi à partir d'un examen critique de chacune d'entre elles. Chaque équipe a participé directement à ce travail en répondant à un questionnaire étudié à l'Assemblée générale, qui l'invitait d'abord à faire le point sur son histoire et sur sa situation. Les données sociologiques qui caractérisent chacune des implantations sont également rassemblées. L'ensemble de ces renseignements doit permettre d'apprécier la répartition actuelle et de formuler une

*première hypothèse d'ensemble concernant les implantations à maintenir, à transformer ou à déplacer.*

— *Pour éclairer ces deux premières séries de travaux et pour préparer les décisions futures, une recherche plus fondamentale est nécessaire. Depuis 1962, on s'est efforcé, à plusieurs reprises, de déterminer des critères d'implantations, en précisant que le mot « implantation » évoque les lieux et les secteurs humains d'insertion, mais aussi les modalités de ces insertions. Il s'agit à présent de reprendre et de poursuivre cette étude en vue de conclusions communes qui puissent guider la détermination de nouveaux types d'implantation et la nouvelle répartition à promouvoir.*

— *La mise en œuvre concrète de la révision des implantations doit tenir compte de ce que sont actuellement les prêtres de la Mission de France. Une enquête sur ce sujet a été présentée à l'Assemblée générale de 65. Il faut aujourd'hui faire le point de manière plus précise sur la disponibilité personnelle des uns et des autres à des changements éventuels dans leur mode d'existence et d'insertion.*

*Il s'agit de prendre conscience, le plus exactement possible, de ce qu'est le corps de la Mission, de ses limites, mais aussi de ses capacités d'invention en vue d'un meilleur service missionnaire.*

*Un questionnaire a été envoyé à chaque prêtre de la Mission dans ce but.*

— *La révision des implantations doit s'inscrire, selon la fonction inter-diocésaine de la Mission de France, dans le cadre des efforts diocésains de l'Eglise en France.*

*Des études et des dialogues sont donc nécessaires avec les instances diocésaines et sans doute avec celles des régions apostoliques pour connaître de façon plus précise les besoins et les projets missionnaires, les appels et les possibilités concernant l'insertion d'équipes de la Mission de France dans des efforts d'ensemble.*

## **Un travail collectif**

*L'Assemblée générale a bien précisé que les différentes études entreprises dans le cadre de la révision des implantations devaient être « en lien étroit avec le Conseil presbytéral et avec la participation permanente de toutes les équipes ».*

*Dans un premier temps, chaque équipe de la Mission de France s'est efforcée de dresser un bilan de sa propre implantation : vous pourrez lire, dans les pages qui suivent, l'essentiel de la contribution d'une d'entre elles.*

*Fin décembre, le Conseil presbytéral s'est réuni pour faire le point (cf. compte rendu dans la Lettre aux Communautés, n° 13). Il a notamment décidé d'envoyer*

*aux prêtres de la Mission un questionnaire pour que chacun puisse s'exprimer sur ses possibilités, ses découvertes et ses aspirations.*

*Enfin, les sessions régionales qui viennent de se dérouler ont également travaillé à la révision des implantations : en partant de l'étude de groupes humains ou de phénomènes caractéristiques du monde moderne, elles se sont interrogées sur les types de participation missionnaire à inventer pour des prêtres, en vue d'un meilleur service de l'Évangile.*

dans le Soissonnais

## ***une équipe fait le point***

***Equipe  
d'Ambleny  
(Aisne)***

*Comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, une des premières démarches de la révision des implantations a consisté dans une contribution de chaque équipe de la Mission de France. Cette consultation, décidée en Assemblée générale, avait pour objet de tirer ensemble les leçons de l'expérience vécue afin d'aboutir :*

- à un premier diagnostic sur chacune des implantations actuelles,*
- à des conclusions de portée générale concernant les critères à retenir et les conditions à définir pour toute implantation envisagée.*

*Vous pourrez lire, dans les pages qui suivent, l'essentiel d'une contribution d'équipe : celle de l'équipe d'Ambleny, dans un pays de grande culture, le Soissonnais.*

*Cette équipe tente d'établir un bilan de ses options et réalisations. Mais en même temps surgissent un certain nombre de questions qui sont au moins aussi importantes que les affirmations : dans cette équipe, comme dans les autres, la réflexion est en cours. Il s'agit de découvrir toujours mieux les appels d'un monde qui bouge en vue d'une plus grande fidélité dans l'annonce de Jésus-Christ aux hommes d'aujourd'hui.*

# dans un monde rural en pleine mutation

## Un partage très ordinaire de la vie des gens

**La vie professionnelle :** c'est un des lieux privilégiés de notre enracinement ordinaire et presque quotidien, permettant les meilleures conditions de dialogue, la connaissance si possible réciproque, la compréhension, la confiance. Dans les discussions peuvent alors ressortir de multiples aspects de la vie des copains et de la nôtre.

**La vie locale :** est aussi une caractéristique de l'équipe.

Il y a de multiples occasions de rencontres : achats, café, voisinage, fêtes de village, événements familiaux, manifestations sportives... Ce tissu de relations est à la fois dense et ténu, car nombreux et trop superficiel.

Quelques remarques sur cette vue globale :

- d'une manière générale, nous passons à côté de beaucoup de petits faits et gestes qui sont pourtant significatifs des questions et interrogations des gens. Nous manquons de moyens pour les assembler, les analyser et les restituer dans un ensemble. Nous manquons du temps et du recul nécessaire. Bien que les gens nous parlent assez librement, nous ne saisissons pas leurs interrogations. Nous n'avons pas assez de contacts avec des gens plus sensibilisés qui pourraient mieux comprendre et nous aider.
- nous constatons que notre participation est par trop locale : d'où impossibilité de connaître les gens dans un contexte plus vaste et global. Peu de gens, en fait, débordent l'enracinement local, bien que les événements extérieurs les conditionnent assez fortement, mais presque toujours d'une manière inconsciente. Les problèmes profonds et spirituels sont apparemment peu saisis, excepté par quelques individus et plus particulièrement par des éléments jeunes.

## Les terrains où l'homme s'interroge sur sa propre vie

Avec un peu de recul, nous avons déterminé des lieux plus généraux d'interrogation pour les gens avec qui nous vivons, au travail, dans les réunions d'Action Catholique, ou dans nos rencontres ordinaires :

- le passage de l'artisanat à l'entreprise,
- l'entreprise agricole,
- les jeunes,

- les travailleurs étrangers,
- le monde de la grosse culture.

Nous pensons que ces terrains représentent pour nous des points d'impact de la rencontre avec le développement et de la mutation profonde que notre société impose à l'homme ; le bain de culture où l'homme s'interroge sur sa propre vie, sur les ruptures avec le passé et où il remodèle sa vie d'une manière différente.

### *Le passage de l'artisanat à l'entreprise*

Il s'agit d'une entreprise de maçonnerie où l'un d'entre nous travaille depuis plusieurs années. Au début, il y avait, avec le patron, 5 ouvriers sur le chantier. Actuellement, l'entreprise comprend 10 chantiers, dont 2 de carrelage, et 2 de plâtre. Au total, environ 40 ouvriers. Durant ces 5 années, il y a eu des modifications nombreuses : notons ici les plus frappantes :

- les rapports patrons-ouvriers, et ouvriers entre eux : au départ, contacts très décontractés et de type amicaux, familiaux. Peu à peu, des distances ne sont creusées, consciemment ou non entre les uns et les autres :
  - distance entre les ouvriers, suivant qu'ils étaient plus ou moins liés au patron : logement trouvé par lui, camaraderie entre familles, parenté, vacances passées ensemble, responsabilité sur les chantiers ;
  - distance entre patron et ouvriers : les nouveaux arrivants viennent de chantiers plus importants, donc avec un style différent (ordre, décisions). Manque de confiance entre ouvriers, venant des rapports différents avec le patron, de l'ignorance des conditions d'embauche les uns des autres, prix, horaires, tâches ou non, etc.
- Un regard sur d'autres entreprises environnantes ayant créé un syndicat depuis mai-juin amène des comparaisons parlantes, des interrogations sur son utilité, sur la force que cela représente, sur les avantages acquis, sur la manière de se situer vis-à-vis du patron, sur une certaine netteté en général.

Cela amènera peut-être à poser la question de la situation des apprentis dans l'entreprise, les primes de déplacement, les paniers, la place des chefs d'équipe, les horaires, le travail plus ou moins noir, etc.

- Dans tout cela, il y a de nombreuses remises en question de ce qui existe et de ce qui a existé. Des modes de pensée, des habitudes, des mentalités sont appelés à se modifier, d'autant qu'un certain nombre sont d'anciens ouvriers de ferme.

### *L'entreprise agricole*

Un autre travaille dans une ferme et note les différentes questions qu'il y rencontre :

- le travail lui-même :

certaines ouvriers agricoles réagissent par rapport au bouleversement qu'apporte le progrès dans le travail et dans leur vie. Le rythme du travail a changé, horaires, rendements, saisons ; la machine a pris une certaine place, et modifie assez profondément le comportement, l'initiative, la prise en charge du travail, le rendement, la place de l'homme.. Il y a un appel urgent à changer tant dans les mentalités que dans les habitudes.

- l'entreprise elle-même :

où est l'homme dans tout cela ? est-il travailleur ou producteur ? Les relations dans l'entreprise ont changé. Quelle est désormais la place d'un contremaître, la valeur de la qualification professionnelle ? Est-il conscient de son importance ? La place du syndicalisme ?

Les ouvriers semblent déboussolés, mais de nombreux patrons le sont aussi. Pourtant certains d'entre ceux-ci cherchent d'une part à ce que les ouvriers ne soient plus des hommes de paille et s'organisent, qu'ils aient une certaine consistance. Donc refus d'un certain paternalisme. Mais, d'autre part, ils ont conscience que ce n'est pas l'affaire de quelques isolés seulement.

### *Les jeunes*

C'est là un terrain neuf et dynamique. Les jeunes vivent et ressentent un certain nombre de questions. Ils ont un gros avantage sur leurs aînés, ils ne sont pas bloqués par certains préjugés et contraintes sociales ou familiales. Leur passé n'a pas de poids, il ne les empêche pas d'avancer. En mai-juin, certains ont participé activement à ce qui se faisait, qui dans son entreprise, qui dans sa ville.

Le décalage ressenti entre l'école et l'entrée au travail leur pose de sérieuses questions. Les copains au chômage, les déclassements

professionnels, les conditions de travail, les ouvriers étrangers, le problème collectif, sont autant de terrains qui ne les laissent pas indifférents et qui les interrogent. Ils semblent moins pessimistes sur leur avenir que les plus âgés, jugeant que leur qualification professionnelle est un atout important pour trouver de l'embauche.

### *Les travailleurs étrangers*

Après un an d'efforts avec les Espagnols pour les connaître, les faire se rencontrer, l'un de nous a constaté qu'il avait acquis leur confiance. C'est alors qu'il a découvert qu'une colonie importante d'Espagnols vivait au nord de Soissons. Là ils se connaissent bien et avaient constitué un réseau de renseignements et d'information qui n'avait pas paru à première vue. Il y avait une véritable organisation interne où l'on discutait librement du travail, du logement, de l'Espagne... Ces gens vivent sous le signe de la mobilité et du déracinement, avec comme conséquences une certaine libération des anciennes contraintes et coutumes. On note qu'au plan religieux, certains disent ne plus croire en Dieu. Ils font un mouvement de recul par rapport à leur vie antérieure. En fait, ils découvrent un nouveau type d'homme, ignoré jusque-là. C'est souvent une démarche inconsciente, mais il peut se révéler qu'avec eux, nous soyons un peu comme un miroir où ils puissent se révéler à eux-mêmes.

### *Le monde de la grande culture*

Jusqu'à présent, nos contacts avec le milieu du patronat agricole se situent dans les rencontres individuelles, et les rencontres d'action catholique. Or, ce milieu est très structuré et construit, tant au plan professionnel que social et économique, il est difficile à ces patrons de se démarquer les uns vis-à-vis des autres.

Dans les rencontres avec eux il est difficile de dépasser un certain niveau au delà duquel chacun pourrait se montrer tel qu'il est avec les questions qu'il se pose.

Pour ce qui est des organisations et des centres de décision, nous ne les voyons qu'à travers un hublot, comme des spectateurs. On ne peut pas dire qu'il ne se fait rien : la Coopérative de Vic est sans nul doute en train de faire avancer les affaires. Des hommes sont conscients des problèmes, les organisations d'entreprise, les rapports employeurs-employés, le dialogue avec les organisations syndicales... Mais d'un autre

côté, on peut noter un certain désarroi pour un bon nombre : les dettes à rembourser, les efforts sociaux qu'ils pressentent, autant de facteurs de tension et de déséquilibre, pour qui n'a pas opté d'une manière précise.

Il est évident que d'autres lieux d'interrogation existent sur le coin : les ruraux-ouvriers, les saisonniers, les regroupements, les résidences secondaires, les vacanciers, les étudiants, les apprentis sur le tas, les syndicats intercommunaux, l'aménagement du territoire, le syndicat agricole ou autre, les déplacés, les systèmes coopératifs, etc. Mais il nous semble, d'une part, que nous vivons plus dans les terrains cités, et que nous avons opté pour eux ; et d'autre part, certains phénomènes repérés ici sont vécus plus activement dans d'autres secteurs de la Mission de France (ruraux-ouvriers, saisonniers). Enfin, notre situation dans le Bassin Parisien fait ressortir certaines particularités de cette région : le monde de la grande culture, les ouvriers agricoles.

Pour terminer, notons les thèmes qui ressortent et sur lesquels nous sommes plus sensibilisés :

- la perte des repères traditionnels dans beaucoup de domaines,
- la découverte progressive des réalités collectives,
- le décalage dû à la lenteur d'assimilation et de perception de nombreux problèmes posés à notre société (les réticences vi-à-vis des événements de mai-juin s'expliquent un peu par ce décalage),
- la confrontation jeunes adultes,
- les traits de mentalité des différents milieux,
- les points de mutation (machinisme, agrandissement...)
- l'isolement des leaders.

Pour reprendre brièvement, voici les réalités dans lesquelles nous sommes insérés, qui nous entourent et polarisent notre attention :

### *Le monde de la grande culture du Bassin Parisien*

- monde puissant et riche, économiquement et politiquement ;
- monde qui cherche et qui invente, cf. les groupements coopératifs de Vic ;
- un monde inquiet et désemparé malgré tout :
  - au plan matériel : beaucoup de dettes ;
  - au plan humain : disparition des repères traditionnels qui jalonnaient leur existence quotidienne.

## ***Le monde des travailleurs manuels***

- en agriculture d'abord, il commence à prendre conscience de lui-même et à s'organiser ;
- les ouvriers ruraux de Soissons, Vic, Villers, dont la conscience ouvrière, peu vive encore, se développe ;
- les travailleurs étrangers qui vivent chez nous, sans transition et souvent sans aide, l'invention d'une toute nouvelle existence.

## ***Les jeunes***

Dans le nombre, quelques-uns sont conscients et dynamiques, ils sont un lieu original d'invention et de découverte ; leur mode de rapports entre eux, avec leurs parents, avec leur patron.

## ***Le monde de l'artisanat (les ouvriers et l'artisanat)***

Un monde numériquement important, mais socialement et humainement en déséquilibre dans notre monde en pleine transformation ; un monde qui se contente de subir, sans avoir la possibilité de comprendre et de maîtriser.

## ***Le phénomène enfin de la concentration***

Les petits villages qui disparaissent (école, église), de nouvelles habitudes qui se créent, on se déplace vers les gros centres, pour le commerce, par exemple.

## ***Conclusion***

Notre secteur nous semble profondément touché par les grands courants qui transforment aujourd'hui nos sociétés. Tous les gens qui vivent près de nous, consciemment ou non, librement ou non, sont en train de vivre la rupture avec le passé en « inventant » une nouvelle manière d'être, de nouveaux comportements, de nouveaux critères d'existence individuelle et collective.

## Les options de l'équipe

Les options sur lesquelles nous sommes d'accord et que nous pensons avoir un peu tenues :

- une option de base pour *une priorité au monde des travailleurs*, par notre travail et le style de notre vie quotidienne ;
- des options complémentaires qui nous paraissent importantes :
  - notre place auprès des *jeunes*, dans leur rencontre de réflexion et de loisirs,
  - notre place auprès des *travailleurs étrangers*,
  - l'effort que nous faisons pour nous tenir au courant et comprendre les problèmes économiques du *monde agricole*.

Les imperfections que nous avons ensemble reconnues :

*Notre manière de penser et de vivre géographiquement*. On ne peut plus, en fait, penser « *secteur géographique* ». Les problèmes qui se posent à tous les hommes — qui se posent donc à nous — sont trop diffus sur un secteur réduit comme le nôtre pour être valablement perçus.

Il faut que nous apprenions à sortir de chez nous, ou plus exactement à nous sentir pleinement chez nous hors des limites géographiques du secteur qui nous est confié. Le mouvement en ce sens est déjà amorcé : par ex., les salariés du monde agricole, nos lieux de travail, même nos lieux de rencontre quotidienne (commerce, loisirs).

*Notre situation de travail dans l'artisanat*

L'artisanat n'est pas le lieu idéal où peuvent se comprendre et se vivre les problèmes nouveaux posés à la conscience des travailleurs d'aujourd'hui. On s'en est fort bien rendu compte lors des événements de mai. Nous avons regardé de l'extérieur ce qui se passait, mais nos copains de travail sont restés encore plus étrangers que nous.

Ce que nous regrettons, ce n'est pas le fait de notre insertion dans l'artisanat mais que nous y soyons 3 sur 4.

*Notre situation très marginale dans l'agriculture* : nous ne connaissons ce monde que par le biais des équipes CMR.

*Les possibilités d'avenir que nous entrevoyons* :

L'une de nos recherches semble prendre aujourd'hui quelque consistance : par le biais d'une implantation possible dans le *tertiaire agricole*, une meilleure saisie des problèmes de ce monde.

*Notre situation dans l'artisanat* :

Nous avons souvent déploré le manque d'impact avec le mouvement ouvrier, mais nous n'avons pas cherché à nous en sortir, peut-être

que nous ne le pouvions pas : un travail en usine à Soissons, ou Villers, ou Vic, serait en effet un travail à temps plein.

Mais sans aller jusque-là, pouvons-nous penser prendre dans l'artisanat une situation professionnelle qui aille jusqu'à l'*engagement syndical* ? Est-ce que cela nous permettrait de sortir de nos boîtes et de nous retrouver en ces lieux importants où se réfléchissent les problèmes des travailleurs d'aujourd'hui ; non seulement où ils se réfléchissent, mais tout simplement où ils se comprennent ?

## prêtres et laïcs dans l'évangélisation

### Recherches et réalisations

Sur ce point, les recherches et réalisations de l'équipe se sont faites selon deux orientations :

- au plan d'ensemble de notre secteur, par la mise en place d'une équipe de secteur,
- au plan de l'action catholique du diocèse, par nos responsabilités d'aumôniers dans diverses équipes.

### *L'équipe de secteur*

appelée autrefois : équipe des « laïcs associés ».

Elle a démarré en 1961 et rassemblait des gens de milieux différents : patrons de l'agriculture, secrétaire, foyers ouvriers, directrice de maison familiale, commerçants, artisans, religieuses.

Au départ, l'équipe sacerdotale avait comme visée la collaboration et la prise de conscience collective prêtres-laïcs des problèmes missionnaires du secteur.

Il y eut des réunions de recherche sur la liturgie, l'Eglise, le Concile; il y eut des prises en charge communes, comme le Journal paroissial ; il y eut des comptes-rendus de rencontres ou sessions diverses (session Tiers-Monde par ex.) qui donnèrent lieu à des échanges et des réflexions communes.

En 1966, un responsable laïc est élu. Nous en attendions une plus grande efficacité dans le travail à faire ensemble. En 1967, nous avons voulu élargir cette équipe pour la rendre représentative de l'ensemble du secteur, tant au plan géographique que des milieux sociaux ; nous pensions en effet que certains villages et certains groupes sociaux n'y étaient pratiquement pas représentés.

Notre désir était toujours l'acheminement vers une mentalité commune et une prise en charge prêtres-laïcs de l'évangélisation. Mais bon nombre de ces laïcs saisissent le rôle de cette équipe plus comme animatrice de la communauté chrétienne existante que comme une équipe de recherche et d'action missionnaires.

Des groupes ont été constitués concernant certaines activités ecclésiales : catéchèse, préparation aux sacrements, liturgie. Ces activités sont de véritables gouffres et nous nous sentons coincés entre une organisation ecclésiale qui, pour être importante, valable, demande des investissements importants, et un effort missionnaire tout aussi exigeant.

Pourtant, dans ce groupe, certains sont plus conscients de l'effort proprement missionnaire à faire. La question fondamentale reste celle-ci : dans quelle mesure le laïcat devient-il participant à la mission de l'Eglise et quels sont les types de problèmes que nous rencontrons, ou pouvons rencontrer avec eux, et pour lesquels il nous faut réfléchir ensemble ?

Et une question complémentaire : comment pourrions-nous mener à bien nos recherches dans le contexte ecclésial qui est le nôtre jusqu'à présent :

- les prêtres qui nous entourent et avec lesquels nous n'arrivons pas à collaborer ?
- le diocèse dont nous ne saisissons pas bien la politique missionnaire ?

### *Les équipes d'Action Catholique*

Une équipe CMR-ouvrière : une équipe déjà ancienne, une équipe de copains, contents de se retrouver de temps en temps. Les membres de cette équipe sont voisins les uns des autres et engagés dans les mêmes organisations (maison familiale d'Ambleny, foot...) Quand on se connaît bien, on en vient à ne plus pouvoir aborder des sujets qui risqueraient de remettre en cause l'un ou l'autre devant l'ensemble. Les sujets sont donc abordés d'une manière superficielle et il y a manque de simplicité et de confiance.

*Une équipe de jeunes foyers* : aucune étiquette d'action catholique. Des jeunes qui, au départ, ne se connaissaient pas. Ils se sont cherchés et regroupés en raison de leur besoin de réfléchir ensemble aux questions importantes de leur vie. Parmi ces questions : la foi peut-elle éclairer, donner sens et signification à la vie ? Si oui, comment ?

*Trois équipes CMR patronales* : l'une d'elles est ancienne et semble parvenue à un tournant important. Ils ont fait le tour de toutes les questions. Ils se sont engagés fortement dans les organisations de leur profession. Ils ne renient rien de ce qu'ils ont cherché ensemble, mais semblent prendre du recul par rapport à tout ce qui, autrefois, leur semblait essentiel. Ils voudraient aujourd'hui pouvoir reprendre les questions et y découvrir les exigences de l'évangile pour leur vie, témoigner de Jésus-Christ et l'annoncer.

Au delà des réalisations matérielles déjà effectuées (nous disons bien « au delà », et non pas à côté), la question qu'ils posent aujourd'hui est celle de Jésus-Christ et de leur foi en lui dans l'Eglise.

Pour répondre et faire progresser la réflexion, nous nous sentons un peu court. Nous aurions besoin de savoir comment cela se passe dans d'autres coins, si les mêmes questions ont été posées et quelles réponses y ont été faites.

## ***Conclusion***

Nous pensons que le nombre de laïcs avec lesquels nous collaborons est relativement élevé. Mais la collaboration se fait souvent sur des questions de peu d'importance où ne sont pas directement engagées les questions d'évangélisation. Nous le sentons bien et des laïcs le sentent également comme nous. Nous ne savons pas si nous verrons assez clair pour faire les mutations nécessaires.

## ***Ce que représente pour nous l'équipe de secteur***

*Théoriquement* : notre effort, c'est que soit véritablement assumée sur le secteur une prise en charge commune de l'évangélisation par les prêtres et des laïcs selon leurs responsabilités, différentes mais complémentaires.

Nous voudrions que cela puisse changer l'Eglise et l'image que les gens se font d'elle : une affaire de curés. Nous voudrions que cela puisse changer l'image que les gens se font des curés : ceux qui font des baptêmes, des mariages, des enterrements, ou qui disent la messe.

L'Eglise est une réalité hors de la vie des gens : nous voudrions trouver, ou inventer, une Eglise qui soit l'Eglise des gens, qui parle de leur vie et leur dise quelque chose, du moins à ceux qui veulent bien entendre.

*Cheminement* : cette perspective est comprise et acceptée par certains des laïcs avec lesquels nous nous rencontrons. Mais ils sont peu nombreux et les recherches n'avancent que lentement.

Par ailleurs, comme en témoigne le bilan qui précède, il est toujours plus facile et plus tentant d'améliorer ce qui existe que d'inventer ce qui pourrait mieux répondre aux besoins des hommes d'aujourd'hui.

Nous sommes très courts d'imagination et d'invention. Nous sommes également très en insécurité hors des chemins battus. C'est là que nous découvrons que le travail ne peut se faire valablement au niveau d'un secteur réduit comme le nôtre, mais au niveau de tout un ensemble ecclésial. C'est là encore que nous avons besoin de confrontation (ou de concertation) avec d'autres équipes et d'autres recherches (en France et dans le Tiers-Monde).

Enfin la réalisation de ce que nous cherchons demanderait une meilleure compréhension de la complémentarité de nos responsabilités de laïcs et de prêtres, et l'habitude d'un dialogue commun. Ceci fait défaut très souvent et contribue à créer des situations d'opposition et non de collaboration.

### *Notre responsabilité dans les différentes équipes d'Action Catholique*

*Notre place d'aumônier.* Nous nous sommes souvent posé la question de notre place d'aumônier et de notre rôle dans les équipes d'Action Catholique. Rien n'est encore résolu.

Cependant, nous sommes bien d'accord ensemble, prêtres et laïcs, pour reconnaître que le prêtre ne vient pas diriger et animer, ouvrir l'Evangile là où les laïcs apportent leur vie. Dans l'équipe des jeunes foyers, en particulier, (équipe en démarrage), le prêtre est au même rang que les autres et participe aux mêmes questions et aux mêmes recherches. Mais le fait qu'il soit présent dans le groupe fait que le groupe se reconnaît comme groupe d'Eglise et, du même coup, la foi qui se cherche et s'invente est vraiment la foi de l'Eglise.

Notre présence dans les groupes en recherche ou plus précisément en mutation. Des gens se sont donnés à fond dans diverses organisations (professionnelles, syndicales, familiales même) et ont considéré leurs

engagements et leurs actions comme des absolus : toute leur vie, c'était ça.

Aujourd'hui, ils prennent du recul et, l'expérience aidant, ils relativisent, mais ils ont toujours le même besoin d'absolu. Si un véritable départ pouvait être pris avec ces équipes, il semble qu'on pourrait aboutir à une meilleure compréhension de la foi aujourd'hui et de ce que la vie de Jésus-Christ révèle de la vie de tout homme.

### *Conclusion*

Il est certain que notre responsabilité vis-à-vis de l'éveil d'un laïc missionnaire sur notre secteur est loin d'avoir été pleinement assumée. Nous sommes pris dans des tâches multiples qui nous dévorent, nous avons peine à inventer hors des sentiers battus, nous sommes pris de court lorsque se posent aux gens les questions radicales de la foi et du sens de leur existence, etc.

Cependant, il semble y avoir de part et d'autre une volonté certaine de collaboration. Un signe marque l'évolution de ces dernières années : par le passé, les laïcs étaient pleinement satisfaits lorsqu'ils étaient « informés » (ce qui était déjà bien). Aujourd'hui, ils demandent à participer à la vie de l'Eglise et à ses recherches.

## quelques réflexions sur notre attitude

— Celle-ci a subi une *évolution* : nous sommes partis d'une situation de prêtre-animateur, pour arriver à un type de prêtre-participant. L'équipe a été à l'origine d'une maison familiale pour filles, d'un foyer rural dont quelques éléments ont persisté longtemps (foot, ciné-club, ping-pong), d'une enquête-loisir menée par l'I.C.P. Mais progressivement, il y a eu désengagement partout, ce qui a provoqué des remous et des incompréhensions.

Le processus le plus net est celui du sport : l'équipe n'est plus responsable d'aucun groupe. Des sociétés se sont constituées, qui n'atten-

dent plus l'aide du curé. Mais plusieurs d'entre nous font partie de ces sociétés au nom de leur compétence ou d'un service à rendre.

Maintenant, nous participons normalement à un certain nombre d'événements locaux : discussion sur les regroupements de classe entre communes ; tout ce qui s'est passé autour de la mort d'un responsable syndical et de sa femme à VIC, etc.

- Dans ces événements, le binôme *prêtre-laïcs*, saisi dans leur unité, a du mal à s'exprimer concrètement, en partie à cause d'une structure sociale particulière :
  - pas mal de gens connaissent nos options en faveur du monde ouvrier ;
  - sur VIC, il y a un syndicat CFTD assez fort ; le responsable en est un chrétien militant du secteur ;
  - d'où la liaison faite dans l'esprit d'un certain nombre : syndicat et curés, c'est une même boutique.

Il y a un aspect positif : les actions menées et notre manière de nous exprimer ont fini par être lues comme une option ouvrière effective. Mais, en négatif, pourquoi ce besoin de lier ce qui n'a pas à l'être et à nous ré-enfermer dans d'autres cadres ?

- Dans notre participation à la vie des gens et aux événements qui touchent notre secteur, nous avons dégagé, à la suite de nos échanges, quelques points de repères :

### ***Points de repères***

- Nous sommes dedans, nous participons, comme les gens, à la vie du pays, mais ce n'est pas le tout de notre fonction.
- Nous avons à reconnaître la justesse de certaines revendications dont se réclament une masse d'hommes.
- L'Eglise a aussi à se remettre en cause ; elle n'est pas un en-soi, mais elle est dans l'événement ; elle est à l'intérieur des hommes, dans toute leur vie. Nous avons donc à repérer les valeurs fondamentales vécues par les hommes et à chercher leur signification par rapport à Jésus-Christ.

Quand il y a des problèmes humains qui se posent, tant sur le plan individuel que collectif, nous pensons que les gens savent que nous sommes concernés. Mais il est bien difficile de percevoir *qui est visé en nous* : le prêtre membre d'une Eglise, ou l'homme sympathique et fraternel ?

A partir d'un échange avec quelqu'un, je peux penser qu'il me met dans le lot commun, d'une manière nivelante et excluant toute signification religieuse ou prophétique : « Vous êtes comme tout le monde.. On sait bien ce que c'est... Vous travaillez pour gagner des sous... Du reste, il y a des prêtres qui se font coincer parce qu'ils ont mis une fille enceinte... ».

A l'inverse, je peux comprendre tout ceci comme étant une interrogation adressée à un prêtre proche de ce qui est quotidien de leur vie. A force d'être rivés aux instincts et aux déterminations de chaque instant, les gens se posent la question de savoir s'ils peuvent s'en sortir ; mais si ce prêtre vit la même chose, tout en étant différent, « c'est peut-être vrai qu'on s'en sortira ». Il y a là un germe d'espérance qui peut déboucher sur le Christ -Sauveur. Mais tout cela est plus vécu qu'exprimé.

# ***points de repère pour la formation d'équipes spécialisées***

Depuis Juillet 1966, les « équipes spécialisées » de la Mission de France ont entrepris de coordonner et de confronter leurs efforts, d'établir un certain bilan de leur expérience humaine et religieuse de ces vingt dernières années, d'essayer également de dégager quelques perspectives d'avenir. Dans ce but, *un groupe de travail*, l'ESGLE (Equipes Spécialisées : Groupe de Liaison et d'Etude), se réunit régulièrement. Les prêtres qui y participent travaillent parmi les marins, les gens de l'hôtellerie, les techniciens, les chercheurs scientifiques, les travailleurs des hôpitaux et au service des « sans logis ».

Début 1968, la recherche de l'ESGLE s'est appliquée à préciser *quelques points de repères* en vue d'implantations futures d'équipes spécialisées. Plus que tel ou tel aspect particulier c'est la **CONVERGENCE** de l'ensemble des repères proposés qui doit être retenue pour la création de nouvelles équipes.

Après avoir mis en lumière la nécessité de telles équipes spécialisées en analysant les **MOTIFS** de leur constitution, nous étudierons quelques **CONDITIONS** à respecter pour leur formation.

## Motifs

D'une façon générale la formation d'équipes spécialisées est commandée par l'exigence pour l'Eglise de s'engager dans l'histoire des hommes d'aujourd'hui.

Cette volonté de présence ne peut être en aucun cas volonté de régenter le monde (refus catégorique des notions de « quadrillage », d'« influence », dans une perspective d'implantation), ni même volonté de lui « rendre service » (refus de toute attitude paternaliste : l'Eglise n'a pas de solutions toutes faites à apporter !).

**Prendre  
en considération  
la transformation  
de la société**

**Découvrir  
la signification  
de la coupure  
sociologique**

Le motif essentiel de l'engagement de l'Eglise c'est à la fois de *découvrir* et d'*inscrire* dans le monde la signification du mystère du Christ.

L'Eglise ne peut comprendre ni annoncer l'Evangile sans rejoindre les hommes dans ce qui affecte ou interroge profondément leur *conscience*, sans partager intimement leurs découvertes, leurs contestations et leurs incertitudes concernant le sens de l'existence.

C'est cette conviction qui est au principe de tous les motifs qu'on peut énoncer pour la formation d'équipes spécialisées.

C'est un lieu commun de dire qu'industrialisation et urbanisation ont fait subir des changements profonds aux structures de la société ancienne et ont marqué très fortement les individus. La volonté de rejoindre les hommes là où ils sont et de partager avec eux se doit de tenir compte des *divers éléments de cette mutation*.

C'est ainsi que *la base territoriale*, qui était presque toujours considérée comme seule décisive dans l'implantation d'une équipe sacerdotale doit être *restituée* parmi ces divers éléments.

Historiquement c'est la relativisation de la fonction résidentielle qui a été à l'origine d'implantations d'équipes spécialisées dans des groupes humains plus manifestement en dehors de la paroisse traditionnelle.

Aujourd'hui, la volonté d'une participation effective à la vie des hommes appelle la prise en considération de la diversité des groupes humains qui constituent la société moderne et les différents facteurs qui les déterminent.

Une étude sérieuse (avec l'aide des spécialistes en sciences humaines) devrait aider à *déterminer ces différents groupes humains*, à mieux percevoir leurs conditions de vie ainsi que les modes de relation qui existent entre eux.

Il n'est évidemment pas question de participer à tous ces groupes. Le choix d'implantation devra être fait en fonction des autres points analysés ci-dessous.

Il existe des *groupes socio-professionnels* qui, par leurs horaires, leurs lieux de travail, leur rythme, leurs relations, leurs structures de revendications présentent un phénomène d'insularité par rapport à l'ensemble des travailleurs et à la société tout entière (municipale, urbaine, ou nationale).

Ce processus de césure sociale peut également jouer *au-delà du professionnel*.

## Comprendre la mentalité de l'intérieur

Cette « coupure sociologique » est souvent un bon point de départ pour prendre conscience des problèmes humains qui se posent à tel ou tel milieu. Cette prise de conscience a été à l'origine de la mise en place de plusieurs équipes (Mission de la Mer, Hôtellerie, Marginaux...).

Aujourd'hui cependant, si cette coupure nous paraît toujours importante, ce n'est pas seulement en raison de la particularité ou de la marginalité du milieu qu'elle délimite. Il faut également tenir compte de la signification des divers phénomènes d'isolement et des différents groupes ainsi insularisés par rapport à l'ensemble de la société.

Tenir compte de cette « signification », c'est refuser l'exotisme et l'insularité des équipes spécialisées. La mission qui leur est confiée engage la responsabilité de tous et appelle la confrontation avec des équipes situées ailleurs et autrement (c'est dans les mêmes conditions que les équipes Tiers-Monde ont été constituées et refusent l'exotisme).

Au delà des *structures* de la société et de leur signification objective il faut comprendre la *mentalité* des hommes qui y vivent.

La mentalité qui caractérise un milieu peut être envisagée sous plusieurs aspects :

- soit comme *reflet* d'une mentalité plus générale vécue dans les conditions caractéristiques de ce milieu : exemple, la mentalité ouvrière peut être vécue en grosse entreprise, en milieu maritime, dans l'hôtellerie, etc.
- soit comme *source* d'une mentalité plus générale : exemple une mentalité particulière comme celle du milieu scientifique ou celle du milieu artistique... a une influence très grande sur la mentalité générale.

En fait ces deux aspects de « source » et de « reflet » sont vrais à la fois pour tout milieu mais avec des coefficients variés qu'il s'agit d'évaluer si l'on veut être situé là où les enjeux humains sont les plus massifs ou les plus perceptibles.

Ainsi il existe des groupes humains qui, sans être forcément très volumineux, sont porteurs d'interrogations ou de remises en cause qui les dépassent largement :

- soit parce qu'ils sont une source particulièrement puissante de la mentalité générale (cf. milieu scientifique, mais aussi milieux syndicaux),
- soit parce que les conditions de vie particulières à un milieu font apparaître plus manifestement les conséquences (= reflet) de la

## Rencontrer un problème fondamental pour l'homme

## Partager la vie des gens

mentalité générale : exemple, la façon dont la société actuelle respecte l'homme est vécue et perçue de façon plus aiguë dans le milieu hospitalier, chez les marginaux, etc.

Partout où l'homme vit, les problèmes fondamentaux de l'existence sont posés : chercher une réponse à ces problèmes est le devoir de tous, chrétiens ou non. Cette *participation à la recherche commune de l'humanité* est essentielle à l'Eglise pour qu'elle puisse comprendre, approfondir et dévoiler sa foi. Aussi paraît-il bénéfique d'essayer de faire l'inventaire de ces problèmes fondamentaux et de discerner les groupes où ces « problèmes » sont vécus avec *plus de relief et de façon plus significative*.

Les questions de l'homme sont vastes et la situation idéale pour y répondre n'existe pas. Aussi faut-il accepter et promouvoir la *variété des expériences* pour participer à la recherche des hommes : participation à une *activité* ou une *fonction* qui ne détermine pas pour autant la constitution d'un milieu proprement dit : exemple, l'activité scientifique, les activités culturelles, etc.

Le développement actuel de tout le secteur tertiaire paraît recouvrir un ensemble d'activités et de fonctions diverses qu'il faudrait analyser pour voir quelles incidences elles ont sur la conscience des hommes.

Le partage de vie que tendent à réaliser les équipes spécialisées ne concerne donc pas seulement la participation à un *milieu* mais il peut aussi consister dans la participation à des *activités* particulièrement représentatives et chargées des questions fondamentales posées à l'homme d'aujourd'hui.

## Conditions

Pour une équipe spécialisée une première condition à respecter et qui a déjà été rappelée tout au long de l'exposé des motifs, c'est un *partage réel de la vie des gens*. C'est de toute évidence une condition fondamentale pour la vérité d'un dialogue à entreprendre ou à poursuivre.

Aussi ce partage doit être exigé pour tous les membres (1) d'une

---

(1) Si l'on juge qu'une permanence (fonction ecclésiale relative aux chrétiens) doit être envisagée à temps complet, elle ne peut définir durablement le statut d'un membre de l'équipe : dans certains cas, une rotation des prêtres pourra cependant permettre de l'assurer.

équipe spécialisée. Même si des modalités diverses d'insertion peuvent être retenues (la situation homogène des équipiers n'est pas forcément requise), il faut toujours maintenir une place primordiale à la *part de travail professionnel* (plein temps, temps partiel) et par conséquent tenir compte d'une *compétence* éventuelle à acquérir.

## **Collaborer avec les laïcs**

Présence de l'Eglise et renouvellement de la foi ne peuvent être assurés par des prêtres seuls. Les chrétiens participent à cette responsabilité.

Le partage de vie permet aux prêtres d'être affrontés aux mêmes interrogations que les laïcs et c'est *ensemble* qu'il faut repenser ce que c'est qu'être chrétien et mieux comprendre la *condition commune de la foi*.

Le style de relations prêtres-chrétiens doit changer. La participation commune au même milieu de vie est un élément important de cette transformation mais elle n'est pas magiquement efficace. Il faut nous employer à *inventer* les moyens appropriés d'une *co-responsabilité effective* exigée par la mission elle-même.

## **Se référer les uns aux autres, promouvoir la confrontation**

L'évangélisation ne peut se réduire à une manière de faire strictement déterminée. Nous serons toujours tentés de généraliser, de totaliser, de croire qu'un aspect de la question en supprime d'autres. L'homme est divers, il ne se réduit jamais à l'image qu'il présente, à ses traits dominants. Le prêtre infirmier d'une équipe de prêtres-ouvriers ne fait pas double emploi, ni concurrence, avec les prêtres de l'équipe hospitalière : ils participent chacun à une unique mission qui met l'accent sur des aspects différents. L'un sera sensibilisé par l'intégration de ce milieu dans l'ensemble du monde des travailleurs, l'autre sera plus polarisé par les problèmes propres au milieu de la santé.

Toute recherche missionnaire appelle des recherches du même ordre mais relatives à des milieux et problèmes différents pour permettre une *confrontation indispensable* à l'*explicitation du Mystère chrétien*.

La *priorité au monde ouvrier* s'inscrit dans cette perspective missionnaire plus vaste qui concerne l'ensemble des phénomènes de déchristianisation et l'incroyance. Il reste que par son ampleur, sa cohérence, son dynamisme, le monde ouvrier pose la question la plus massive et la plus urgente à la conscience missionnaire de l'Eglise.

La mise en œuvre de cette priorité constitue une *référence indispensable* pour les recherches entreprises dans d'autres milieux. Mais elle

doit être référée elle-même à des recherches spécifiquement missionnaires vécues ailleurs et autrement.

Cette référence *mutuelle* des équipes spécialisées est une condition essentielle pour répondre à la mission qui leur est confiée.

C'est dans la rencontre du particulier (tout ce qui est vécu est particulier) que l'Eglise découvre, peu à peu, ce que comporte la signification universelle du mystère du Christ. C'est pourquoi sa mission la sollicite toujours de *rejoindre les hommes dans leur particularité*.

La *spécialisation des implantations* veut répondre à cette exigence fondamentale de la mission : ne doit-elle pas devenir la *norme générale* ? L'expérience des équipes spécialisées intéresse, de ce fait, l'ensemble de la Mission de France, et constitue une contribution importante à l'élaboration d'une révision générale des implantations.

# Crise de la ville ou crise de la société ?

*Notes sur l'urbanisation*

*Pierre Macquart*

---

*Peut-on vivre dans un grand ensemble ? Que deviennent les relations humaines dans une très grande ville comme Paris ? Comment l'homme est-il marqué par ce phénomène actuel qu'est l'urbanisation ? Ces questions, et bien d'autres, se posent dans une société où l'homme est de plus en plus un citoyen. Elles interrogent l'Eglise qui cherche à mieux annoncer Jésus-Christ dans la société d'aujourd'hui.*

*Dans la révision des implantations, nous avons à étudier des phénomènes comme l'urbanisation pour en découvrir les enjeux humains et rechercher les participations missionnaires qu'ils appellent.*

*Pierre MACQUART a spécialement travaillé cette question l'année dernière, en participant à l'Année sacerdotale. Nous publions aujourd'hui une partie de ses notes :*

- une introduction : « Qu'est-ce que l'urbanisation et comment l'étudier ? ».*
- un chapitre : « Crise de la ville ou crise de la société ? ».*

# Qu'est-ce que l'urbanisation et comment l'étudier ?

Le dictionnaire Larousse donne de l'urbanisme la définition suivante : « Ensemble des mesures techniques, administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux, rationnel et humain des agglomérations ».

Ainsi l'urbanisme désigne tout ce qui constitue l'aménagement des villes. Devant l'ampleur du phénomène urbain, un nouveau mot est né, celui d'urbanisation. Sur le terrain, urbanisme et urbanisation sont très proches et tout prêts d'être confondus.

L'urbanisme vise plutôt un dessin, voire un cadre, de vie, dans lequel les collectivités humaines auront à se développer et à s'épanouir. L'urbanisation concerne davantage les transformations de toutes sortes qu'implique un urbanisme en acte et en mouvement, d'une « complexité croissante » dont les hommes sont les promoteurs, les bénéficiaires et les victimes.

En convergence avec de nombreux processus, l'urbanisation est d'abord un phénomène complexe qui « consiste à la fois dans un accroissement du pourcentage de la population habitant les villes, dans l'augmentation du nombre des grandes villes et dans l'apparition de vastes aires urbaines ». Les trois quarts de la population française sont appelés à vivre en ville.

L'aspect le plus particulier du phénomène urbain actuel réside sans doute dans le fait qu'il ne se limite plus à la ville et à ses habitants, mais qu'il atteint aussi l'espace rural. L'urbanisation a d'abord exprimé « la transformation d'une portion de campagne en ville. Le phénomène différenciait le paysage et entraînait une modification sensible mais non radicale du genre de vie, des relations, des mentalités, des hommes. L'urbanisation conservait un caractère géographique bien circonscrit, elle créait des îlots urbains au milieu de la campagne ».

Aujourd'hui, l'urbanisation est un « phénomène plus complexe et plus diffus qui se développe à partir de villes existantes. Elle prolonge l'équipement et les services urbains à la campagne, sans toujours créer des villes proprement dites, mais des relais urbains. Elle tend aussi à standardiser les genres de vie, les relations et les comportements sur les modèles développés dans les villes. A la limite, l'urbanisation généralisée tend à envahir tout le territoire et à substituer la dominante urbaine à la prépondérance du paysage rural.

Par les migrations quotidiennes du travail, ce type d'organisation de l'espace et des rapports sociaux rompt tout le lien de subordination entre l'habitat, le travail, le loisir. L'exode rural se compense progressivement par l'installation de citadins à la campagne, phénomène qui achève de brasser les populations et d'uniformiser les conduites. Dans cette acception, on peut parler de civilisation urbaine » (1).

Cette description souligne bien les multiples aspects du phénomène urbain. On peut même croire que l'étude de ce phénomène ne comporte pas d'autres exigences que de reprendre les questions les unes après les autres comme s'il suffisait de les additionner. Ce n'est pas si simple !

Je prends un exemple : l'urbanisation est un phénomène qui « tend à standardiser les genres de vie, les relations et les comportements sur les modèles développés dans les villes ».

Suivant la place qu'on occupe dans la société, suivant le métier qu'on exerce, suivant l'endroit où l'on habite, on sera plus sensible à tel aspect ou à tel autre et cette seule question ne sera pas

(1) Urbanisation et Pastorale, Congrès des œuvres de Rouen, 1967, Vocabulaire.

et ne pourra pas être envisagée par tous de la même façon. Qui plus est, l'urbanisation place les individus devant des choix difficiles qui sont à la fois de l'ordre de l'éthique et de l'ordre politique. C'est ainsi que ceux qui bénéficient d'un certain pouvoir insistent sur des données générales, plus ou moins techniques et économiques. De leur côté, ceux dont la préoccupation dominante est de savoir s'ils auront du travail, comment ils équilibreront un budget et surtout s'ils finiront par trouver un logement, ceux-là seront plus sensibles à leur genre de vie et parleront de l'urbanisation en termes d'avantages ou d'inconvénients.

C'est une des premières difficultés qu'on éprouve en abordant l'étude du phénomène urbain, c'est qu'il n'est pas observé, ressenti, compris de la même façon par tous. On peut partir des genres de vie, on peut partir de la société urbaine globale, on sait qu'il n'existe pas de « grilles » suffisamment précises qui dispensent d'une part importante d'observation et d'interprétation personnelles.

---

## Un phénomène pluri-dimensionnel

---

Au point de départ, la démarche entreprise est toujours plus ou moins commandée par la conception de la vie en société. Bien sûr, tous les urbanistes, en particulier, reconnaissent que le « développement harmonieux, rationnel et humain des agglomérations » consiste principalement à construire des logements agréables en nombre suffisant, d'organiser des zones de travail, de créer des installations de loisirs, d'établir des réseaux de communication. Seulement ce n'est plus un secret pour personne qu'il y a loin des déclarations officielles aux réalisations effectives. Les planificateurs analysent fort bien les fonctions et les structures des villes ; par contre, ils sont à peu près incapables de saisir l'évolution de certaines dimensions de la vie sociale et, en particulier, l'évolution des genres de vie. On finit par connaître beaucoup de choses sur les villes et peu sur les citoyens.

C'est une autre difficulté : l'écart entre la ville et la collectivité urbaine a provoqué une telle décadence des institutions que ni la meilleure statistique, ni la plus fine typologie ne pourront rendre compte du phénomène d'urbanisation. Le problème du logement en fournit une preuve suffisamment convaincante : ni les chiffres qui déterminent le manque de logements, ni leur classification ne peuvent, à eux seuls, fournir des indications assez précises concernant les besoins réels des familles. Quel que soit le genre de problèmes, l'enjeu est toujours trop grand pour qu'on mésestime les conditionnements individuels et collectifs provoqués et souvent imposés par l'urbanisation elle-même.

L'urbanisme comme l'urbanisation ont donc toujours une dimension nettement anthropologique. Mais c'est une dimension qui se structure et s'alimente à des courants différents et convergents. Tous les phénomènes de notre monde, on l'a assez dit, sont interdépendants les uns des autres. Sur un plan sociologique, le mot même de socialisation est entré dans le langage courant.

Le phénomène urbain, en particulier, est en étroite relation avec d'autres phénomènes comme l'industrialisation et l'informatisation. Leur connivence provoque un mouvement général de civilisation à base de mobilité et de transformations sociales d'une part, mais aussi d'insécurité et d'inquiétude d'autre part. Si donc l'on veut situer l'étude de l'urbanisation au niveau même de la dimension qu'elle atteint aujourd'hui, la question des rapports et des proportions est primordiale et doit être intégrée, dès le point de départ, à l'analyse : « L'urbanisme est à la fois science et art, technique et politique, poésie et philosophie. Il exige la connaissance des liaisons essentielles et des structures globales » (2). Les philosophes parleront d'interférence, les sociologues parleront plutôt de covariances.

On ne cesse aussi de répéter que l'urbanisation, comme la plupart des phénomènes modernes, est un phénomène global, total, pluri-dimensionnel et cumulatif. Ce qui veut dire, au moins, que toutes les sciences humaines sont concernées par l'urba-

---

(2) R. LEDRUT, *Sociologie urbaine*, p. 2, PUF, 1968.

nisation. D'ailleurs, elles prétendent bien, chacune à leur niveau, apporter quelques lumières à ce problème. On comprendra que, devant une telle avalanche de possibilités et de prétentions, il soit nécessaire de limiter son objet et de préciser son hypothèse de travail.

---

## Phénomène de la société industrielle

---

Tout naturellement, on pense que l'urbanisation a pour but le développement harmonieux des villes, compte tenu des causes qui, comme la poussée démographique, le progrès technique et l'accroissement du secteur tertiaire, en accélèrent le mouvement. Dans les sociétés pré-industrielles, il n'est question que d'urbanisme proprement dit.

Depuis la révolution industrielle, depuis surtout les évolutions qu'elle a subies après la seconde guerre mondiale, le développement urbain n'est, d'aucune façon, circonscrit, ni dans son extension, ni dans sa signification. Autrement dit : tout est urbain, l'habitat, le travail, les loisirs, les informations — publicité comprise — les mass-media, les mythes, d'une part, mais également, d'autre part, les structures, les institutions, les services, les idéologies, les pouvoirs. Si bien que, parlant de l'urbanisation, on se trouve obligé de chercher un point de départ accessible. C'est ainsi qu'on pense spontanément à la ville et à tout ce qu'elle représente. Les conditions de vie et les images de la ville souvent se confondent : c'est l'image de telle ville découverte à telle période de mon existence.

Pourtant, aujourd'hui, dans les grandes agglomérations urbaines, en quel sens peut-on encore parler de ville ? L'urbanisation est plus que la ville. Devant cet embarras d'un nouveau genre, on ne trouve rien de mieux que de se rabattre sur des concepts généraux comme ceux d'espace, de structure, d'environnement, de culture, de société, voire de civilisation.

A partir de là, il faut bien avouer que beaucoup de choses sont permises. On est tout prêt à confondre la sociologie générale et la sociologie urbaine.

Qui plus est, cette dernière est très vite encombrée de définitions qui, à la limite, ne sont que des systématisations déguisées. C'est ainsi que, parmi les permissions qu'on peut s'accorder, J. REMY est de ceux qui pensent que la ville est le milieu d'acculturation à la vie moderne. En d'autres termes, elle est le milieu privilégié où les changements rapides qui caractérisent l'actuelle société industrielle, impliquent, en tout premier lieu, l'échange et l'innovation (3). C'est une excellente définition qui met particulièrement en relief les évolutions de la vie sociale.

Toutefois, on n'a aucune peine à s'apercevoir que cette définition fait dépendre l'urbanisation d'un autre phénomène qui est celui du développement de la société industrielle. Si j'adopte ce point de vue, je dois reconnaître que mon analyse sera plus de type économique que de type sociologique. C'est pour le coup que le sort de l'urbanisation est lié au sort de la société globale. La boucle est bouclée, c'est le meilleur des mondes, un monde où il n'y a plus que « des incidents de parcours ».

Mais alors, pourquoi la société globale de consommation est-elle si fortement contestée ? (4).

---

## Phénomène urbain : phénomène humain

---

Une autre remarque s'impose : cela voudrait-il dire qu'il n'existe pas, à proprement parler, de spécifique urbain ? Et qu'ainsi, toute étude sur l'urbanisation en est réduite à mettre bout à bout des tranches d'analyse d'inégale importance ?

Ce qui pourrait faire la spécificité urbaine, c'est par exemple, la coïncidence entre l'espace géographique, l'espace économique et l'espace social au niveau culturel, du système de signes ou du système d'action (5). Il existe une sociologie de l'en-

---

(3) La ville, phénomène économique, *Vie Ouvrière*, Bruxelles, 1967, pp. 95, 113, 120.

(4) C'est ce qui apparaissait, en gros plan, au cours des événements de mai 1968.

(5) M. CASTELLIS, Existe-t-il une sociologie urbaine, *Sociologie du travail*, 1/68.

treprise qui fournit le cadre à une sociologie du travail. Ainsi la « coïncidence » est fournie par la structure institutionnelle. Quelle pourrait-êtré la coïncidence d'une agglomération urbaine ? Quelle pourrait-êtré sa structure institutionnelle ?

On est donc bien obligé de prendre la question autrement. Qu'est-ce qui m'intéresse dans l'urbanisation ? Ce ne sont ni des questions techniques en matière d'urbanisme, ni des questions de géographie ou de démographie, mais précisément, ce que je voudrais savoir c'est de quelle façon le phénomène urbain transforme la vie sociale et, par le fait même, que deviennent les comportements et les images des individus et des groupes sociaux ?

Pour répondre à ces questions, la sociologie et la psycho-sociologie sont les deux disciplines qui me semblent le plus aptes. Sans se lancer dans des querelles d'écoles, on conviendra qu'il n'existe pas tant une sociologie de la quantité qui s'opposerait plus ou moins à une sociologie de la qualité, l'une étant objective parce que l'observation se fait avec des modèles mathématiques, l'autre étant subjective parce que plus sensible aux modes de vie et aux relations humaines. Dans la sociologie contemporaine, il y a surtout une différence entre ceux qui cherchent à épouser une conjoncture et ceux qui s'efforcent de respecter le contexte. Les premiers sont influencés par l'économie, les seconds par l'histoire.

En sociologie urbaine, on s'attachera d'abord à l'habitat, individuel et collectif, on s'attachera aussi à la famille. On peut encore analyser les relations humaines dans l'espace, c'est-à-dire compte tenu des distances, géographiques et psychologiques, on peut enfin faire des études de consommation à propos des différentes formes d'équipements

et de leur rapport avec le centre-ville. Dans la mesure où le tissu urbain est analysé élément par élément, la matière est vaste, elle n'a même pas de limites.

Sur le plan sociologique, le phénomène urbain peut être envisagé comme un ensemble de processus organisés par des modèles (patterns) qui constituent des faisceaux d'interactions entre les hommes et leur environnement. Son étude peut être « considérée comme le processus de développement des villes, études des villes considérées comme centre de production et de commandement, comme moments historiques et comme types d'occupation territoriale » (6).

Toute la question est alors de savoir quel rapport établir entre les genres de vie et l'urbanisation proprement dite ? Dans le même sens, quel est le rapport entre l'urbanisation et l'évolution de la société globale ? La difficulté que rencontrent tous les sociologues est de faire en sorte que ces rapports soient des rapports de causalité et non pas seulement des rapports de conséquences. Par exemple, le temps passé dans les transports quotidiens par les habitants d'une grande agglomération donne la possibilité d'établir un rapport de causalité entre la dimension de la ville et le genre de vie de ceux qui utilisent ces transports.

Ce travail sur l'urbanisation voudrait tenir compte de ces remarques. Il n'est cependant qu'une mise en ordre de plusieurs études théoriques et de quelques enquêtes d'observation parues ces dernières années. Il ne prétend donc que rassembler des notes et poser des questions à propos de l'urbanisation des villes.

(6) Propositions de recherche, *Revue Française de Sociologie*, IX, 1968, p. 152.

# Crise de la ville ou crise de la société ?

Toutes les formes de sociétés ont leurs contradictions. La société urbaine française a les siennes. Il ne s'agit pas de faire l'inventaire de ces contradictions. Il s'agit plutôt, sociologiquement parlant, de ne pas confondre le projet et le modèle urbains.

Autrement dit, il n'est pas possible d'en rester à une analyse sociologique purement descriptive. Encore faut-il tenir compte d'un certain nombre de contradictions plus spécifiquement urbaines en introduisant, au cœur même de cette analyse, des points critiques. Dans toute évolution, il est indispensables de distinguer les éléments de continuité des éléments de discontinuité.

Dans les sociétés industrielles, la ville reste mal définie. Du fait de l'urbanisation généralisée, toutes les structures intermédiaires, professionnelles, familiales et culturelles dépendent de plus en plus de nouvelles formes de pouvoir politique de la société. Par conséquent, il existe un conflit quasi permanent entre la ville en tant que collectivité humaine et la société en tant que puissance culturelle et politique. Ce conflit se constate d'autant plus, au niveau de la vie quotidienne, que les besoins s'accroissent plus vite que les moyens de les satisfaire, il en ressort presque toujours un sentiment d'injustice et d'impuissance. Plusieurs questions peuvent être retenues :

— Comment la sociologie peut-elle rendre compte de ces conflits ? En tout cas, comment peut-elle y répondre sans un retour à l'idéologie ? A son tour, la sociologie urbaine n'est-elle pas en crise ?

— Si les images urbaines se présentent sous la forme d'un rapport entre un symbolisme social et un symbolisme spatial, de quelle façon les usagers interprètent-ils le langage de l'architecture moderne, surtout en ce qui concerne les grands ensembles ?

— Comment les conflits peuvent-ils être nécessaires à la recherche d'un nouvel équilibre structu-

rel, surtout entre la vie personnelle et la vie collective des individus, recherche qui est une partie constitutive des modes de vie urbains actuels ?

---

## Lignes de crête et lames de fond

---

Autrement dit, il faut arriver à savoir, non seulement comment les relations humaines et les groupes sociaux évoluent, mais aussi comment les personnes réagissent, comment elles s'adaptent, qu'est-ce qu'elles recherchent en priorité, qu'est-ce qui leur permet de mieux s'intégrer à la vie collective urbaine ?

La vie sociale se fait et se défait sans cesse. Si elle a tendance à s'uniformiser, elle a également tendance à se particulariser. Toute société globale a ses lignes de crête comme ses lignes plus souterraines de la vie quotidienne. Ainsi, beaucoup d'hommes, aujourd'hui, souhaitent le changement parce qu'il est souvent synonyme de progrès ; pour d'autres, le changement évoque trop de contraintes nouvelles, trop de risques de déséquilibres, qu'instinctivement ils lui apportent une résistance souvent farouche.

---

## Déviantes ou contestataires

---

Les conflits sont, en sociologie, des terrains d'observation privilégiés. C'est ce que E. DURKHEIM, et, après lui, la plupart des sociologues appellent l'anomie, c'est-à-dire « un comportement de dé-

viation par rapport aux buts et aux normes généralement acceptés par le groupe ; l'anomie désigne du même coup une attitude de contestation par rapport aux moyens admis socialement pour réaliser les modèles sociaux de conduites » (7).

Toujours à partir d'enquêtes récentes, je retien-

drai trois lieux conflictuels particulièrement caractéristiques de la société urbaine d'aujourd'hui : les grands ensembles, quelques aspects de la vie du monde ouvrier et, enfin, des réactions spontanées de gens par rapport aux divers degrés de participation à la vie collective urbaine.

## *Les grands ensembles comme type d'acculturation*

En général, qui dit urbanisation, dit progrès et mieux-être. Pourtant quand on évoque l'existence des grands ensembles, les réactions sont la plupart du temps négatives : on parle aussi bien de « cages à lapins » que de la « sarcellite ». Qu'en est-il dans la réalité ?

---

### **Naissance des grands ensembles**

---

Il convient d'abord de se rappeler les circonstances historiques qui ont permis aux grands ensembles de voir le jour.

Le manque de politique du logement depuis 1918 en est une cause lointaine. Plus proche de nous : la dernière guerre a détruit une partie importante du patrimoine immobilier. Il a fallu reconstruire et dans les conditions souvent imposées par les entrepreneurs du bâtiment. De plus, les dépenses improductives de la guerre d'Indochine et de celle d'Algérie n'ont rien arrangé. Devant la poussée démographique commencée dès 1945, les pouvoirs publics se contentent de parer au plus pressé sans réelles perspectives.

« Dans cette conjoncture, le pouvoir, obligé d'agir, va aux solutions rapides, souvent primaires

et démagogiques : construire des logements massivement et vite ; limiter leur coût par des normes contestables ; servir une industrie du bâtiment dynamique ; prendre le terrain là où il s'offre. Sans doute existe-t-il une alternative, mais personne n'est en condition et ne dispose des moyens pour la formuler. Devant cette situation et ses exigences, les praticiens de l'urbanisme se trouvent désarmés ; les premiers cris d'alarme sont faibles et isolés. Les professionnels ne disposent ni de la formation ni de l'expérience suffisante capables de les éclairer sur la nature réelle d'une cité » (8).

---

### **Nouvelles formes d'habitation**

---

De 1944 à 1964, la France a construit 3 621 000 logements, dont 940 000 HLM. Parmi ces constructions, qu'appelle-t-on un « grand ensemble » ? Là non plus, on ne s'accorde pas sur leur définition. Admettons que « la notion de grand ensemble désigne, lorsqu'elle est employée conformément à sa

(7) A. Braou, p. 26. L'anomie ne doit pas être confondue avec l'aliénation. Cf. Considérations sur la nature de l'anomie, *Revue Française de Sociologie*, avril-juin 1967, VIII 2 et De l'utilité sociologique de la notion d'aliénation, *Sociologie du Travail*, 2/1967.

(8) Les grands ensembles, une absence d'urbanisme, le phénomène urbain, p. 83.

définition officielle de janvier 1956, les nouveaux ensembles d'habitation de 30 000 à 40 000 habitants, soit 8 à 10 000 logements, implantés sur des terrains acquis et aménagés par l'Etat et mis à la disposition des organismes de construction selon une procédure destinée à éviter la spéculation » (9). D'après cette définition, il existerait en France, actuellement, une centaine de grands ensembles. Si, au contraire, comme le fait P. CLERC, les grands ensembles ne visent que des effectifs d'habitations d'au moins 1 000 logements, leur nombre, au 1<sup>er</sup> novembre 1964, est d'environ 200.

Ce qui existe davantage, ce sont des unités de voisinage de 200 à 300 logements de type HLM ou de type résidentiel qui sont ajoutées ou intégrées à une structure urbaine déjà ancienne. A un échelon intermédiaire, existent des cités, à l'intérieur ou à la périphérie d'une ville et qui comptent de 800 à 1 500 logements. Enfin, d'une façon beaucoup plus large, les grands ensembles expriment sur le terrain une manière récente de construire des habitations collectives pouvant aller jusqu'à la constitution de véritables banlieues et villes nouvelles.

---

## De type collectif

---

L'évolution urbaine vers le collectif d'habitation, sous une forme ou sous une autre, est irréversible. En 1962, 1 million de Français habitaient dans des grands ensembles ; en 1964, il y en avait 4 millions ; en 1970, il y en aura 7 millions et en 1972, plus de 10 millions, soit 1/5 de la population française. Il est donc important que, dès à présent, on connaisse mieux la vie des familles dans les grands ensembles et le genre de questions qui s'y posent. Si la vie sociale urbaine se transforme, elle engendre un phénomène général d'acculturation, c'est-à-dire un « phénomène d'adaptation d'un individu ou d'un groupe à des conditions nouvelles d'habitat et de relations sociales. Dans ce sens, on qualifie de zones d'acculturation certains quartiers

---

(9) Congrès de Rouen. Vocabulaire.

qui accueillent les émigrants dans les villes » (9). C'est ce qu'il faut préciser.

Il existe toute une littérature sur les grands ensembles ; il existe peu d'enquêtes sérieuses. La première grande étude vient seulement de paraître sur l'initiative du Centre de recherche d'urbanisme de l'Institut national d'études démographiques et dirigée par P. CLERC (10). Je retiendrai quelques-unes de ses conclusions.

L'enquête concerne des familles logées dans des ensembles de 1 000 logements collectifs à la fin de 1964, construits dans des villes ou des agglomérations de plus de 30 000 habitants, à condition que le grand ensemble ne constitue ni une ville nouvelle comme MOURENIX, ni une opération de rénovation urbaine comme l'ilot N° 4 dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement qui a été étudié par H. COING. 343 000 familles étaient concernées, mais il n'en a été retenu que 3 117 représentatives de 53 grands ensembles. La morphologie générale des grands ensembles est assez connue. Il est d'un plus grand intérêt de connaître l'opinion des habitants et leurs degrés de satisfaction.

---

## Enfer ou paradis

---

Et tout d'abord, il faut relever soigneusement les degrés de satisfaction ou d'insatisfaction des habitants face à leur cadre de vie. Quatre questions résument les réactions des familles : sont-ils satisfaits des conditions de logements ? Ou plus généralement de la vie dans l'ensemble collectif ? Approuvent-ils la construction généralisée de ce type d'habitat ? Est-ce leur idéal ?

Près de 9 familles sur 10 (88 %) s'estiment logées de façon au moins acceptable et plus de 50 % de la population se déclarent dans des conditions d'habitat satisfaisantes ou très satisfaisantes (54 %). On compte 14 % des ménages qui s'estiment très satisfaits et 12 % qui se disent insatisfaits. Il faut ajouter que pour 19 % des familles, il est difficile de se prononcer. Autrement

---

(10) P. CLERC, Grands ensembles, banlieues nouvelles, C. U. R. n° 49, PUF 1967.

dit, sur 10 ménages, 6 penchent pour les avantages, 2 pour les inconvénients et 2 ne savent pas répondre.

Seulement, à la deuxième question concernant la construction généralisée des grands ensembles, les familles qui sont favorables correspondent à 52 % de la population totale, celles qui sont opposées à 31 % et celles qui restent indécises à 17 %. L'attitude devient nettement défavorable quand on évoque l'habitat idéal, dans la perspective d'un choix sans contrainte financière. 85 % de la population préfèrent la maison individuelle ; seuls 15 % des habitants préfèrent l'immeuble collectif. Ces données reflètent assez bien les constatations que H. LEFEBVRE et son équipe ont souligné dans leur étude sur l'univers pavillonnaire.

## Tableau n° 1

### Répartition des chefs de ménage par catégories socio-professionnelles

Agriculteurs .....	0,1 %
Prof. lib. — Cadres sup. ....	6,5 %
Patrons de l'ind. et du com. ....	2,5 %
Personnel de service .....	3,3 %
Inactifs .....	6,9 %
Autres catégories .....	4,5 %
Employés .....	14,2 %
Cadres moyens .....	17,7 %
Ouvriers .....	44,3 %

Les mêmes remarques peuvent être faites au sujet de l'âge de la population des grands ensembles. Le tableau N° 2 confirme la « jeunesse » de cette population puisque 66,2 % a moins de 30 ans.

S'il manque à cette enquête les réactions des ménages par catégories socio-professionnelles et par âges, elle révèle quand même que, d'une façon générale, les conditions de logement de ces ménages sont supérieures à celles qu'ils avaient précédemment : en effet, 4 familles sur 5 déclarent

Ces résultats contredisent les observations courantes de ceux qui méditent des grands ensembles soit parce qu'ils n'y habitent pas, soit parce qu'ils ne savent pas ce que représente d'être mal logé.

Incontestablement, il manque à ce genre d'enquête des rapports de causes qui seuls peuvent expliquer certaines réactions. Il aurait été souhaitable notamment que les pourcentages soient donnés en tenant compte des catégories socio-professionnelles. Sans faire de ces catégories des facteurs à tout coup explicatifs, au moins directement, ils demeurent utiles pour interpréter certaines réactions des familles. Nous connaissons seulement cette répartition pour l'ensemble des 3 117 ménages (tableau 1).

## Tableau n° 2

### Age de la population sur 53 grands ensembles

Avril - Juin 1965

0 à 9 ans .....	30,5 %
10 à 19 ans .....	19,5 %
20 à 29 ans .....	15,2 %
30 à 39 ans .....	18,7 %
40 à 49 ans .....	10 %
50 à 59 ans .....	4,3 %
60 ans et plus .....	1,8 %

être mieux logées. La raison principale qui est avancée est le confort, celle qui est le moins souvent évoquée étant la diminution du loyer.

## Enracinement ou déménagement

Pourtant, malgré ce degré positif de satisfactions, la mobilité résidentielle demeure très grande.

Pour éclairer cette apparente contradiction, les auteurs distinguent la satisfaction du présent et le désir de rester longtemps sur place. D'où la question : « D'après ce que vous pensez aujourd'hui, croyez-vous que vous habiterez longtemps ce logement ? » 51 personnes pensent que OUI, 35 disent NON et 14 ne savent pas.

A même degré de peuplement, les Parisiens sont un peu plus satisfaits que les provinciaux parce que leurs difficultés de logement sont plus grandes ; c'est à peu près l'inverse quand il s'agit du désir de s'élever dans l'échelle sociale. Les raisons qui incitent à partir sont l'étroitesse du logement et les raisons professionnelles. Ainsi, le taux de la mobilité résidentielle serait d'environ 8 % par an. Mais 15 % des familles déclarent avoir pris des dispositions pour changer de logement. En réalité, la mobilité est surtout le fait de couples jeunes : l'on déménage 5 fois plus à 30 ans qu'à 60 ans. Or, 42 % des chefs de ménage des grands ensembles ont moins de 35 ans. Si les ménages avaient, à âge égal, le comportement moyen des couples mariés, la mobilité devrait atteindre les 14 % (11).

Cette enquête fournit des renseignements de nature très variée. J'en rassemblerai quelques-uns susceptibles d'éclairer la question du type d'acculturation engendré par les grands ensembles.

Si d'abord l'on compare la vie quotidienne de ces grands ensembles avec celle qui constitue particulièrement la vie urbaine aujourd'hui, on n'est pas certain d'aboutir à des différences très caractéristiques (en conservant évidemment le même échantillon de population). Ainsi, 70 % des familles ont la télévision, 59 % ont une automobile et 8 % le téléphone (6 % seulement possèdent une résidence secondaire). Transports, achats et lieux où ils s'effectuent donnent l'occasion de faire à peu près les mêmes remarques que dans les enquêtes précédentes.

Trois caractéristiques peuvent quand même être retenues : la mobilité résidentielle semble plus grande dans les grands ensembles que pour le reste de la population urbaine ; plus grands éga-

(11) P. CLERC, p. 189.

lement les écarts entre les besoins d'équipement et leurs satisfactions, le besoin de distraction étant exprimé à au moins 50 % ; enfin, le pourcentage des personnes qui participent à la vie collective, dans les grands ensembles ou à l'échelon de toute une commune est assez faible, seulement 6 %.

---

## Ennui ou épanouissement

---

Il reste alors à enregistrer l'opinion des habitants de ces grands ensembles en ce qui concerne l'adaptation proprement dite. En effet, existe-t-il des réactions psychologiques particulières et qui seraient surtout provoquées par un cadre nouveau de vie urbaine collective ?

Rétrospectivement, les impressions de familles à l'arrivée sont favorables 6 fois sur 10. Dans le détail, 14 % des impressions sont très bonnes, 23 % simplement bonnes, 7 % bonnes avec réserve. Par contre, il y a 14 % d'impressions défavorables et 3 % d'impressions très mauvaises, 2 % enfin d'impressions mauvaises avec réserve.

Impressions bonnes ou mauvaises, l'adaptation a été rapide pour 8 familles sur 10. Exactement, 83 % des familles se sont adaptées rapidement, 13 % ont rencontré des difficultés, 4 % ne savent pas. Les femmes, même celles qui restent au foyer, ne semblent pas s'être plus mal adaptées que celles qui ont un emploi à l'extérieur.

A propos de l'adaptation des familles, les enquêteurs ont cherché à classer les attitudes des uns et des autres suivant les catégories socio-professionnelles. De façon générale, les écarts sont moins grands qu'on pourrait le croire ; les écarts entre les réactions des divers groupes sociaux semblent en tout cas moins grands que dans une cité ou un quartier ancien. Il est probable que deux phénomènes jouent que les auteurs n'analysent pas mais qui sont par ailleurs connus, à savoir la pression sociale et l'uniformité. Les degrés de satisfactions sont à peu près les mêmes et varient seulement de 56 % à 67 %. Les cadres supérieurs ont plus de mal à s'adapter et font des projets pour partir.

Il est intéressant de comparer cette enquête démographique avec deux autres enquêtes plus sociologiques. R. LEDRUT a fait un travail d'observation sur 9 grands ensembles à TOULOUSE. Il constate lui aussi l'importance des degrés de satisfaction (92 %). Mais, ayant des variables différentes comme l'intensité des relations sociales et la pression sociale, il remarque que l'une et l'autre croissent parallèlement. Dans beaucoup de cas, les relations sociales se nouent en dehors du grand ensemble. Ce que J. RETEL appelle les relations urbaines. D'autre part, le parallélisme de l'architecture, son manque d'intégration à un espace plus grand, contribuent à ce que les familles cherchent plus à s'évader qu'à participer à la vie collective, surtout à la vie collective locale (12).

L'autre enquête est celle qu'a réalisé à SARCELLES, M. TRAUGOTT, sociologue à l'Université Harvard. Quelles relations les habitants de ce grand ensemble ont-ils avec leurs familles, leurs voisins, leurs amis ? 33 % disent avoir surtout des liens avec leurs parents, 43 % des liens avec des personnes autres que leurs parents et 23 % une part égale entre ces deux types de relations. Seulement 14 % des amis sont des voisins et 42 % ont des amis qui n'habitent pas Sarcelles. C'est une confirmation éclatante, dans les grands ensembles, de la prédominance de relations urbaines sur les

relations locales, à commencer par celles du voisinage.

A la question : êtes-vous heureux à Sarcelles ? 80 % ont répondu par l'affirmative. Cette constatation va à l'encontre de toute une littérature journalistique. Les deux inconvénients majeurs que soulignent les habitants de Sarcelles sont le manque de plan d'urbanisme et le retard des équipements socio-culturels sur les logements (13).

Ce rapide examen de quelques grands ensembles permet de faire une remarque générale : les grands ensembles, pour la plupart, gagnent à être connus. A cet égard, les habitants eux-mêmes sont très affirmatifs.

Mais je voudrais faire surtout deux remarques particulières qui sont caractéristiques des grands ensembles : d'abord, la grande mobilité résidentielle, 15 % de départs par an, c'est beaucoup. Les ouvriers sont les plus stables, les cadres sont les plus mobiles. La deuxième remarque c'est que les relations sont différentes, plus précisément, on a vu qu'elles étaient plus urbaines que locales.

Ce sont surtout ces deux éléments qui fournissent la base d'un type particulier d'acculturation consécutif aux conditions de vie dans les grands ensembles. Qu'en est-il de ce qu'il est convenu d'appeler, d'une façon générale, le milieu ouvrier ?

## *Le milieu ouvrier en face de l'urbanisation*

En France, la situation historique du milieu ouvrier a toujours offert un terrain privilégié à l'investigation des sociologues. Et, pourtant paradoxalement, les ouvriers ont souvent été mal compris

(12) Celle de R. LEDRUT comporte un échantillon de 250 familles. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 34 (1963). L'enquête a eu lieu en 1961.

des sociologues. La raison principale de ce paradoxe vient sans doute du fait que tout ce que vit le milieu ouvrier ne peut être appréhendé par la sociologie. Il n'est pas question ici d'ouvrir un

(13) M. TRAUGOTT, Sarcelles, a study of social relationship in French « New City ». En vente : Conseil des résidents, 20, allée Louis-Lebrun, 95 - Sarcelles.

débat, mais surtout de s'interroger sur l'influence de l'urbanisation généralisée vis-à-vis du milieu ouvrier.

Jusqu'alors, on pouvait penser que la conscience d'appartenance à un groupe social précis naissait et s'affinait au sein même du milieu professionnel. L'évolution de la société urbaine d'une part et la dissociation des lieux de travail, d'habitat et de loisirs d'autre part, semblent à première vue, diversifier et assouplir cette notion d'appartenance. Je me demande donc si le développement urbain affecte non seulement l'existence du milieu ouvrier en tant que tel, mais aussi sa cohérence culturelle. En d'autres termes, est-ce que les conditions de vie ouvrière et, en particulier, les modèles culturels qui les sous-tendent gardent leur originalité ou bien est-ce qu'ils se diluent dans les conditions de vie et les modèles proposés par la société globale ?

C'est un sujet immense. Je me contenterai de quelques notes approximatives. Le milieu ouvrier est envisagé ici sous l'aspect des conditionnements qui le marquent le plus. Il comprend les ouvriers, les employés et les petits fonctionnaires.

Il est aussi utile de préciser que l'indétermination sociologique en soi ne prouve rien. Constamment, il faut distinguer le groupe d'appartenance, c'est-à-dire le groupe où l'ouvrier est inséré, du groupe de référence, c'est-à-dire le groupe où il voudrait être situé. Autrement dit, il y a ce que l'on est et ce que l'on voudrait être (14).

---

## Cité ouvrière et H. L. M.

---

L'étude de base, même datant de 1956, demeure celle de P. H. CHOMBART DE LAUWE sur « La vie quotidienne des familles ouvrières ». Comment les familles ouvrières sont-elles logées ? On peut, pour le savoir, soit indiquer le nombre de personnes par pièce, soit calculer le nombre de mè-

---

(14) Il s'agit uniquement du milieu ouvrier français. Les travailleurs immigrés constituent un phénomène qui devrait être étudié à part.

tres carrés par personne. Ainsi, sur un échantillon raisonné de 132 ménages de travailleurs manuels, 65 % ont moins de 10 m<sup>2</sup> par personne, 30 % moins de 6,5 m<sup>2</sup> et 7 % moins de 3 m<sup>2</sup>. Le chiffre optimum est de 16 m<sup>2</sup> environ par personne ou de 80 m<sup>2</sup> pour une famille de 5 personnes (15).

Si l'on regarde rapidement le travail de M. MAILLIGNAC pour le compte de l'I.N.S.E.E., les indices vont dans le même sens (16). Sur 1 000 ménages, si l'on essaie de savoir la répartition, par catégories socio-professionnelles, de ceux qui habitent, par exemple, en meublé, on apprend qu'il y a 65 % de manœuvres et 13 % de cadres moyens et d'artisans. D'un autre côté, sur également 1 000 ménages, installés depuis 1948, dans des HLM, les plus favorisés ont été les employés (53 %), ensuite les cadres moyens (51 %), puis les professions libérales (38 %), enfin les ouvriers (28 %). Les échelles de la page suivante sont particulièrement éloquentes !

On peut faire remarquer que cette enquête est ancienne. Mais si l'on reprend le travail de M. TRAUGOTT à SARCELLES, on apprend que le revenu moyen d'une famille s'élève à 1 860 francs par mois, et que 26 % des ménages ont des ressources inférieures à ce chiffre. L'éventail professionnel se répartit entre les cadres (35 %), les employés (33 %), les cadres supérieurs (19 %) et les ouvriers (13 %). Si l'on additionne le chiffre des employés et celui des ouvriers, on obtient 46 %. Il est clair qu'en 1968, à Sarcelles, les familles ouvrières ne sont pas les premières bénéficiaires de ce type d'H.L.M.

Une autre indication est fournie par H. COING (17). Dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine réalisée entre 1959 et 1964, on constate que la proportion des moins de 20 ans passe de 23 à 35 %, qu'il n'y a plus de personnes âgées et que

---

(15) Pp 71-81. Dans les deux échantillons (A et C), l'un est raisonné, l'autre est pris au hasard. De plus il s'agit d'ouvriers de la région parisienne.

(16) Le compte rendu est fait par A. SAUVY dans Population 4/1957. L'enquête date également de 1957 et s'intitule « Le logement des faibles : nouvelles données sur l'élimination du prolétariat ».

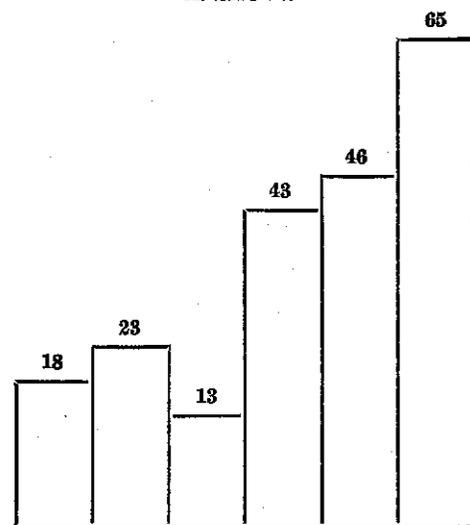
(17) Rénovation urbaine et changement social, Ed. Ouv. 1966, pp. 97 à 104.

le groupe des 25-35 ans ne domine pas aussi nettement que dans les grands ensembles. Par contre, les catégories les plus avantagées par la rénovation sont les cadres moyens et les ouvriers qualifiés. Les plus défavorisés restent, une fois de plus, les ouvriers spécialisés.

Malgré les différences dans les méthodes d'enquêtes, il se dégage tout de même une constante :

### Catégories socio-professionnelles de ceux qui habitent en meublé

A. SAUVY



Pr. I. C. sup. C. Moy. Emp. Ouv. Manœuv.

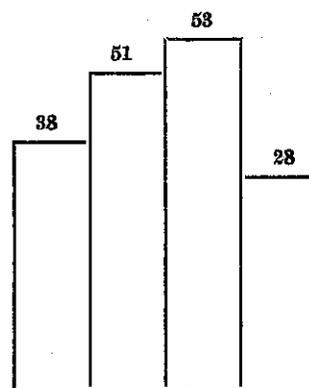
Se plaçant à un niveau psycho-sociologique, M. HUGUET fournit quelques éléments dans l'analyse des 15 entretiens qu'elle a réalisés dans deux grands ensembles, l'un de type ouvert, l'autre de type fermé (18). Comme il n'y avait que 5 femmes du mi-

(18) M. HUGUET, pp. 65-80. Cf. aussi CHOMBART DE LAUWE, « La femme et la société », C.N.R.S., 1963.

si l'habitat collectif neuf ne profite pas toujours aux familles qui en ont le plus besoin, celles qui en bénéficient expriment facilement leurs satisfactions.

Il reste un point noir qu'il faudrait certainement creuser, c'est la situation de la femme, surtout celle qui, mère de famille, travaille à la maison. A Sarcelles, 38 % des femmes ont un emploi salarié.

### Catégories socio-professionnelles des ménages en H.L.M. depuis 1948



Pr. I. C. Moy. Emp. Ouv.

lieu ouvrier, il est bien difficile de dégager des points précis. Toutefois, il semble que l'isolement, l'ennui, la fatigue nerveuse ressortent davantage que dans l'enquête de P. CLERC.

Un autre point plus important, c'est le travail. Notamment, quelles sont les réactions des ouvriers en face de l'évolution du monde du travail ?

## Travail, habitat, loisir

Sur la demande du Ministère du travail, l'Institut des Sciences Sociales du Travail, entre 1958 et 1960, a réalisé une enquête sur le cheminement professionnel des jeunes ouvriers de 17 à 20 ans travaillant dans la région parisienne (19).

419 jeunes ont été interrogés : deux points sont frappants. Le premier révèle que les fils de cultivateurs et de gens de maison ont un niveau d'aspirations professionnelles relativement plus élevé que les fils d'ouvriers. En second lieu, on constate que les trois groupes ouvriers (agents de maîtrise, ouvriers qualifiés, manœuvres) ont des aspirations à peu près communes malgré leur statut professionnel et leurs revenus différents. D'autre part, le niveau d'aspiration professionnel et social est souvent inversement proportionnel au niveau de revenu familial. L'interprétation d'un tel fait est délicat car le facteur économique semble exercer une influence inverse de celle qu'on pourrait supposer. Cette apparente contradiction, N. de MAUPEOU l'interprète de la façon suivante : « C'est parce que la classe ouvrière constitue, dans le système social très cloisonné qu'est le nôtre, un groupe social encore isolé, relativement coupé des classes moyennes, que le modèle de gratification différée, largement répandu dans ces dernières est, par contre, très fragilement assimilé par ceux qui n'en font pas partie. La volonté d'accroître les chances que l'on a de progresser, si peu que ce soit, dans la hiérarchie professionnelle, volonté qui s'accompagne nécessairement d'un sacrifice de satisfactions immédiates au profit de l'avenir, semble, dans la classe ouvrière, très facilement ébranlée, lorsque se présente, grâce à des conditions matérielles plus supportables, la tentation de profiter du bien-être du moment et de se procurer le maximum de satisfactions immédiates. Tout se passe comme si les membres de cette classe ouvrière parents et enfants croyaient qu'ils n'ont pas véritablement la possibilité d'avoir « un avenir » dans la société » (20).

(19) N. de MAUPEOU, Niveau d'aspiration, statut professionnel et revenu, *Sociologie du Travail* 1/1962.

(20) N. de MAUPEOU, p. 31.

Cela nous amène à aborder tout naturellement la question de l'évolution de la vie de travail par rapport à l'évolution générale de la vie urbaine. Il s'agit non pas de décrire l'homme-ouvrier-au-travail, mais plutôt de repérer les covariances possibles entre le travail, l'habitat et les loisirs.

## Progrès technique et condition ouvrière

Il y a d'abord deux enquêtes dirigées par A. TOURAINE. La première a été lancée en 1948 par le Centre d'Etudes sociologiques du C.N.R.S. et porte sur « L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault » ; la seconde est l'étude d'un laminoir et a été publiée en 1966 pour le compte de l'I.S.S.T.

Il est possible d'en retenir les grandes lignes. Comme toute évolution, l'évolution du travail ouvrier n'est pas linéaire, mais s'effectue par à-coups, d'une usine à une autre, d'un atelier à un autre. Plus le système devient technique, plus le travail est fractionné, plus l'aspect professionnel tend à se résorber dans la réalité sociale. On constate aussi qu'il y a une dimension humaine du travail qui dépasse de plus en plus l'exécution professionnelle. Aux usines Renault, le rapport entre l'évolution des techniques professionnelles, les réalités économiques et le mouvement ouvrier semble maintenu. Ce que A. TOURAINE appelle la dimension sociale du travail.

Notons aussi que la plupart des ouvriers (77 %) pensent que le progrès technique améliore les conditions de travail, mais augmente également la cadence et la fatigue nerveuse. De plus, ces mêmes ouvriers espèrent que l'amélioration technique revalorisera les qualifications professionnelles, mais ils craignent tous le chômage et la stagnation des salaires.

A l'époque où s'est effectuée l'enquête du nouveau laminoir, c'est-à-dire entre 1955 et 1957, l'opinion des ouvriers, en ces différents domaines est considérée comme traditionnelle. A. TOURAINE, dans

la conclusion, déclare que « le pessimisme général reste dominant. Tout se passe comme si la grande majorité de ces ouvriers se représentait l'évolution sociale sous la forme de deux courbes ; l'une, dont l'ascension se précipite, est celle du progrès technique et économique ; l'autre, celle de la condition ouvrière, tend à s'abaisser continuellement, brisée seulement par quelques remontées brusques et brèves, qui correspondent aux périodes d'accès au pouvoir du mouvement ouvrier : 1936 surtout, puis les années de la libération » (21). Bien entendu il est encore trop tôt pour savoir si, dans la classe ouvrière, les événements de mai 1968 ont provoqué les mêmes espoirs et les mêmes déceptions.

---

## Résidence - Travail

---

Il y a une autre manière de procéder : c'est celle qu'utilise notamment L. KARPIK quand il étudie l'influence de l'urbanisation sur les satisfactions au travail (22).

L'enquête effectuée en 1962 auprès de 419 personnes comprend un plan d'analyse regroupant quatre variables indépendantes. L'auteur en conclut que plus la ville est grande, plus les niveaux d'attente implicites sont élevés. Comme conséquence, le travail, en tant que réalité professionnelle et humaine perd de son importance au profit de ce qu'il rapporte. Par contre, l'habitat et le loisir sont valorisés. La remarque la plus originale tient à l'interférence de la satisfaction au travail, du niveau d'instruction et des types culturels. Or, si l'on compare ces trois aspects importants de la vie urbaine, on constate que plus l'ouvrier ou l'employé est instruit, plus il adhère à la culture de masse, moins il est satisfait de ce que représente son travail, moins il est satisfait aussi de ses possibilités de promotion, du montant de sa rémunération, moins il est satisfait de l'organisation de la société et moins son moral est élevé. Dans un

---

(21) Les ouvriers et le progrès technique, A. COLIN, 1965, p. 249.

(22) Urbanisation et satisfaction au travail, *Sociologie du travail*, 2/1966.

contexte rural, les réactions sont diamétralement opposées. Ce qui reviendrait à dire que l'évolution sociale urbaine entraîne au moins autant l'insatisfaction que la satisfaction.

Enfin, en comparant à la fois les satisfactions au travail, les attentes explicites et les types culturels, on remarque que plus le milieu de travail et la communauté humaine environnante sont socialement et culturellement hétérogènes, plus les aspects publics vont prendre de l'importance et plus, corrélativement, les attentes correspondantes vont exercer une forte influence sur l'ensemble des satisfactions. Si, au contraire, il y a homogénéité, ce sont les aspects privés qui vont prendre de l'importance. On peut en déduire que les types culturels de la société urbaine exercent une influence spécifique sur les attentes de travail des individus et particulièrement sur celles qui se situent au niveau de l'inconscient. C'est là une remarque importante qu'il est indispensable de retenir.

---

## Cols blancs et bleus de chauffe

---

Il reste à confronter ces remarques avec le développement du secteur tertiaire et ce qu'il signifie par rapport au milieu ouvrier. Les chiffres impressionnent : en France, la part du tertiaire dans la population active était de 22 % en 1851, 36,4 % en 1954 et de 40,8 % en 1968 (23).

Le rapport entre les travailleurs des ateliers et les travailleurs des bureaux a toujours posé des problèmes. Jadis, l'influence des manuels était plus grande que celle des « cols blancs ». Les travailleurs du tertiaire devenant plus nombreux, peut-on dire que leur influence augmente ?

M. PRADERIE, dans son livre sur les « Tertiaires », note, en particulier, la coupure de plus en plus grande entre les travailleurs du tertiaire et les travailleurs ouvriers : leur niveau d'études est plus élevé, leurs conditions de travail ne sont pas les mêmes, mais surtout le secteur tertiaire se « féminise » et les habitudes de consommation

---

(23) M. PRADERIE, *Les tertiaires*, Seuil, 1968.

s'éloignent de celles des travailleurs manuels. Mais comme toutes ces études, elle généralise trop vite en ne distinguant pas suffisamment, par exemple, les différentes catégories de tertiaires.

C'est pourquoi l'enquête que M. CROZIER a effectuée, en 1957, dans six compagnies d'assurances parisiennes, devrait permettre de préciser quelques données générales (24).

358 employés ont été interrogés. L'auteur abandonne l'analyse des besoins, des niveaux d'attente et des aspirations et cherche plutôt à déterminer les facteurs liés à la structure interne de l'entreprise afin de « retrouver la discussion théorique sur l'insertion des employés dans la société ».

Le milieu constitué par les employés des compagnies d'assurances, est le milieu traditionnel — peut-être trop — du secteur tertiaire. C'est un milieu peu dynamique, qui n'est pas en pointe. Cette catégorie d'employés a bien entendu beaucoup de mal à se considérer comme appartenant au milieu ouvrier. L'enquête montre bien que le statut organique de la bureaucratie est à trouver et que les employés de ces compagnies d'assurances sont des prolétaires en faux cols. Il aurait été sans doute plus significatif de comparer les aspirations des employés et des ouvriers d'une même entreprise à partir d'un événement comme une grève. En fait, M. CROZIER ne nous apprend rien sur les nouveaux employés de bureau correspondant au développement du secteur tertiaire de manière

qu'on puisse mieux soupçonner leur place dans l'évolution sociale. Il reste donc à explorer des secteurs plus représentatifs du tertiaire d'aujourd'hui et de demain.

Evidemment ces notations successives sont incomplètes. Elles ne sont enregistrées que pour servir de points d'ancrage à une vue d'ensemble concernant l'évolution du milieu ouvrier en face de l'urbanisation généralisée. Il n'est pas question de conclure.

Deux remarques peuvent simplement être faites.

La première concerne les effets globaux de l'urbanisation en milieu ouvrier : ils sont caractérisés par une grande mobilité et un changement notable dans les manières de vivre sans toutefois modifier grandement la stratification socio-culturelle.

La deuxième remarque veut surtout retenir que l'urbanisation, malgré toutes les incertitudes, est un facteur appréciable du progrès social, encore que les plus favorisés ne soient pas ceux qui d'abord sont le plus démunis. A un plan économique, un travail sur les écarts socio-culturels découle encore, pour une grande part, d'inégalités sociales, au niveau des équipements comme au niveau des revenus, de l'habitat comme des possibilités de loisirs (25).

Qu'en est-il maintenant lorsqu'il s'agit de la participation comme mode d'intégration socio-culturelle ?

## *La participation comme mode d'intégration*

Il y a plusieurs formes de participation. Il faut sans doute un minimum de participation pour que les individus et les groupes sociaux s'adaptent aux changements. Il ne peut être question en ce domaine de participation politique. Car si les études

statistiques existent, les enquêtes sociologiques sont très rares.

Toujours à partir d'enquêtes récentes, je ne re-

(24) Le monde des employés, Seuil, 1965, p. 92.

(25) Cf. Le partage des bénéfices, pp. 296-308, et l'étude suggestive de A. TOURNAIN, « Les ouvriers d'origine agricole », *Sociologie du Travail*, 3/1960.

tiendrai que trois exemples de participation des citadins à la vie urbaine collective, donc dans le sens le plus général du terme.

---

## Loisir-participation ou loisir-consommation ?

---

Les loisirs, en particulier, offrent mille occasions de participer à cette vie collective, surtout lorsqu'il s'agit de loisirs de masse. J. LARRUE a enquêté auprès de métallurgistes toulousains entre 1956 et 1957 (26). Elle note ainsi que 38 % de ces ouvriers ne vont jamais au cinéma, 34 % ne vont jamais au stade, 23 % ne lisent que le journal local. Par contre, 58 % quittent régulièrement la ville le dimanche et 72 % pendant les vacances. Il y a seulement 5 % de skieurs.

Une autre constatation s'impose : c'est un fait bien connu, les différentes catégories sociales n'apprécient pas de la même manière les mêmes émissions de radio ou de télévision, les mêmes films et surtout les mêmes lectures. En ce domaine de la culture, il y a aussi une démocratie de droit et une autre de fait.

A propos du cinéma, 42 % des ouvriers fréquentent surtout les salles de leur quartier. D'autre part, la presse sportive ou les hebdomadaires illustrés ont respectivement 47 et 43 % de lecteurs alors que la presse plus littéraire d'opinion n'en a que 17 %.

Ces constatations s'imposent-elles pour toutes les catégories socio-professionnelles à l'intérieur du milieu ouvrier ? On pourrait croire que les écarts de participation culturelle sont aussi grands entre un manœuvre et un ouvrier qualifié qu'entre un ouvrier qualifié et un employé. Il n'en est rien. Les différences sont minimes. Bien sûr, pour saisir l'évolution dans les manières de participer, il faudrait pouvoir comparer les comportements et les réactions sur au moins 10 ans. A titre d'exemple,

---

(26) Loisirs ouvriers et participation sociale, *Sociologie du travail*, 1/1963.

notons simplement que les dépenses de loisir sont, annuellement, de 6,3 % pour les agents de maîtrise, de 5,9 % pour les professionnels et de 5,4 % pour les manœuvres.

Le loisir est aussi devenu un objet de consommation : on achète et l'on vend du loisir comme l'on achète et l'on vend de l'épicerie. Or réduire la participation à la consommation, n'est-ce pas réduire les hommes à des tubes digestifs ? Or, les études sur la consommation tombent souvent dans le piège qui est de ne la traiter qu'en ce qui concerne les biens de première nécessité. Les observations que faisait E. ENGEL au dernier siècle peuvent encore servir de point de départ. En effet, J. DUMAZEDIER l'a nettement souligné, il n'y a pas de loisir qui ne soit en rapport avec la qualification professionnelle, pas plus qu'il n'y a de qualification professionnelle qui ne soit en rapport avec le revenu. De même, quand on parle de loisir avec des ouvriers, par exemple, il est bien rare qu'on ne débouche pas sur la question du logement et sur celle du niveau d'instruction (27).

---

## Culture généralisée ou culture particularisée ?

---

R. KAES a poussé plus loin l'investigation. Il a repris le thème des représentations culturelles chez les ouvriers dans une enquête menée de 1958 à 1961 auprès de 600 ouvriers répartis dans 14 entreprises situées dans 7 régions industrielles de France (28).

Indépendamment des résultats chiffrés et dans le prolongement de l'étude de J. LARRUE à Toulouse, celle de R. KAES confirme au moins deux données générales très importantes qui valent pour l'ensemble de l'évolution sociale, à savoir que, comme l'évolution biologique, toute mutation comprend

---

(27) Ambiguïté du loisir et travail industriel.

(28) Comportements et représentations culturelles chez les ouvriers : perspectives de recherche et résultats, *Images de la culture*, Ed. Ouv., 1966, p. 81. Cf. aussi *Economie et Humanisme*, 174/1967, p. 63.

un tissu de base et des germes de croissance. Avant qu'une synthèse biologique soit possible, ces deux sortes d'éléments sont intimement mêlés et loin de se nuire, assurent la progression.

Sur un plan culturel, « lorsque deux cultures se rencontrent, elles subissent normalement des altérations et passent par des accommodations réciproques » (29). Il est certain que l'évolution de la vie urbaine et notamment l'invasion de la culture de masse, remet en cause l'identité ouvrière telle qu'elle s'exprimait au début de l'industrialisation. Il n'y a pas de groupes sociaux qui, aujourd'hui, puissent se passer de la culture de masse.

R. KAES pose ainsi la question : « Est-ce à dire que les modèles de conduite propres à la classe ouvrière aient été complètement bouleversés par ceux que propose ou qu'impose la société globale ? Autrement dit, subsiste-t-il un particularisme ouvrier objectif ? » (30). D'ailleurs cette question ne vaut pas uniquement pour le milieu ouvrier, mais également pour le milieu bourgeois et le monde rural. La question est donc plus vaste : la culture de masse conduit-elle à une culture généralisée ?

L'auteur conclut par l'affirmation d'une persistance des particularismes culturels constitutifs et quand il s'agit d'une catégorie sociale comme celle constituée par le milieu ouvrier, par la persistance d'une sub-culture. Celle-ci est notamment caractérisée par un retard dans la participation objective à la culture générale de la société française : scolarité insuffisante, perspectives d'avancement limitées, subordination étroite aux conditions économiques de l'emploi, salaires situés plutôt vers le bas de l'échelle des revenus, mobilité sociale encore faible, autonomie restreinte dans les projets...

R. KAES développe un aperçu généralement peu analysé, en particulier par les études technico-économiques, et qui consiste dans une sorte d'évolution à rebours que connaissent bien les pays en voie de développement, mais qui atteint aussi les pays fortement industrialisés. La société urbaine américaine est pleine de cette contradiction. Et, en France, les événements de mai 1968 pour-

(29) J. RÉMY, p. 111.

(30) *Economie et Humanisme*, n° 174, p. 72.

raient bien signifier la remise en cause d'un pouvoir économique et politique qui n'a pas su intégrer dans son projet les contradictions de la société urbaine française.

Si l'évolution sociale est cumulative dans le sens de la croissance, elle l'est aussi dans le sens d'une décroissance, dans le sens d'un appauvrissement culturel. Si cette remarque s'avèrait exacte, il voudrait au moins signifier qu'il faudrait en finir une fois pour toutes avec une évolution purement linéaire et confondre cette évolution elle-même avec le changement social et le progrès culturel. Ce qu'il faudrait envisager d'une façon plus sérieuse et plus objective, ce sont les chances des différents groupes sociaux par rapport à l'avenir. C'est le même auteur qui note qu'il y a à la fois une montée et un appauvrissement des ouvriers : « Les moins dotés par l'école, la qualification professionnelle, l'origine sociale, le statut de leur sexe, sont ceux qui reçoivent le moins, critiquent le moins, inventent le moins (sinon dans un rêve assez pauvre), sont les moins curieux, les moins sérieux de connaître, les plus aptes à fabriquer de la culture dans une représentation où elle paraît inaccessible, les moins engagés dans l'action syndicale, politique et culturelle » (31).

Une autre forme de participation sociale est la place de plus en plus grande prise par la télévision. Cette dernière est à la fois un moyen d'information, un moyen de culture et un moyen de pression à des fins plus ou moins avouées. Le 21 mars 1968 une collecte lancée par l'O.R.T.F. en faveur du Laos rapporte 1 milliard de francs nouveaux... en quelques heures.

Depuis longtemps, on a constaté une liaison entre l'écoute de la télévision et un certain nombre de caractéristiques psychologiques des auditeurs liées à des conditions sociales. G. DA GLORIA et G. DESAUNY ont réalisé une enquête portant sur 88 chefs de famille possesseurs d'un poste de télévision et résidant dans un grand ensemble de la banlieue de CAEN (32). Les conclusions vont

(31) *Economie et Humanisme*, n° 174, p. 73.

(32) G. DA GLORIA et G. DESAUNY, Deux mécanismes de régulation sociale : télévision et participation politique. *Sociologie du Travail*, 1/1967.

dans le même sens que les autres enquêtes : la situation frustrante est réalisée le plus souvent chez les jeunes, les moins instruits et ceux qui ont les statuts professionnels les plus bas. Cette frustration se traduit par une forte consommation de programme de type « évasion ». Bref, la télévision offre un exemple particulièrement significatif de participation collective. Si l'on se contente de dire qu'en 1967, en France, il y avait plus de 7 millions de téléviseurs, il sera difficile d'apprécier la manière dont la télévision est utilisée par les divers groupes sociaux. Or, la télévision — comme la plupart des communications de masse — opère bien de nouveaux clivages socio-culturels, mais sur des bases souvent traditionnelles, puisque l'âge, l'instruction et la catégorie professionnelle sont encore déterminants.

## Participation à l'organisation

Une dernière forme de participation est celle qui concerne l'intéressement à toutes les questions posées par « le nouvel urbanisme ». En France, les techniciens reprochent aux sociologues de vouloir trop tenir compte de l'avis de la population : « Vous récoltez des impressions, mais ce n'est pas avec des impressions qu'on bâtit un projet d'urbanisme sur 20 ans ». En d'autres termes, il ne s'agit pas d'aménager un espace urbain pour ceux qui vivent aujourd'hui, il s'agit de l'aménager en fonction de l'avenir et des gens qui l'habiteront dans 20 ou 30 ans. C'est la seule manière de maîtriser et de s'adapter à la croissance urbaine.

C'est souvent un dialogue de sourds. Les exemples, à ce niveau, de participation sont rares. A un plan communal, on cite celui de GRENOBLE. En fait, techniciens et usagers ne parlent pas le même langage. Comme le signale H. COING, « le promoteur se voit assailli de questions auxquelles il ne peut pas toujours répondre : où serons-nous logés ? Quel sera le montant des loyers ? Quand faudra-t-il déménager ? » (33). Et le même auteur

(33) H. COING, p. 236.

de constater que si les gens ne sont pas préparés à l'ampleur et à la nécessité de la rénovation urbaine, il manque aussi les structures minima pour que la participation ait réellement lieu.

Pour répondre à cette question, P. H. CHOMBART DE LAUWE et son équipe ont mis en place une pré-enquête pour que se noue le « Dialogue avec des représentants de la population » (34). Les difficultés du dialogue proviennent, en fait, du dialogue sur la culture. Non seulement la culture de masse ne propose pas nécessairement une forme de culture assimilable pour tous, mais elle peut accentuer le décalage qui existe entre le langage technique et le langage courant. Ainsi, on songe spontanément au langage de J. L. GODARD pour le cinéma et à celui de J. Ch. AVERTY pour la télévision. D'ailleurs, la plupart des émissions de télévision sur l'urbanisation ont fourni souvent la preuve de ce décalage. En effet, il n'y a pas de participation sans culture : mais quelle forme de culture ?

Comme souvent en ce qui concerne la sociologie urbaine, on passe d'un accent à un autre, on passe de la participation à la culture. Et comme personne ne s'entend sur la définition même de la culture, la pré-enquête est plus un débat sur la culture qu'une observation sur la manière dont un groupe d'individus participe.

Effectuée en 1964, cette pré-enquête a permis d'interviewer 131 personnes et d'organiser des entretiens de groupe avec 70 autres personnes. Dans tous les cas, il s'agissait de personnes ayant des responsabilités dans une organisation urbaine ou rurale.

Les résultats de cette première consultation confirment ce qu'on savait déjà, à savoir qu'il n'existe pas une culture de masse qui s'opposerait à une culture traditionnelle, mais il existe une pluralité de représentations culturelles s'inspirant à la fois de l'une et de l'autre.

Les auteurs rappellent que la culture urbaine populaire est d'abord basée sur l'expérience par opposition aux connaissances livresques ; elle est liée au métier, donc au travail ; elle est encore

(34) Images de la culture, p. 117.

considérée comme rencontre avec les autres hommes ; à cet égard, le loisir et la télévision facilitent les communications ; enfin, pour les militants surtout, elle est étroitement liée à l'action. Cette action a pour fondement, non seulement la liberté, mais aussi la justice. La liberté sans la justice est une vertu « bourgeoise ».

On peut conclure avec CHOMBART DE LAUWE : « Si une partie de la population se sent frustrée de culture, d'une part, mais constate d'autre part, une interpénétration de plus en plus grande entre les différentes couches sociales, il paraîtrait logique d'attendre de cette osmose qu'elle rende accessible à tous les milieux la culture élaborée au niveau des plus privilégiés » (35).

Dans la société urbaine actuelle, la participation est bien un mode privilégié d'intégration des indi-

---

(35) Images de la culture, p. 132.

vidus et des groupes. Il est utile d'ajouter aussitôt qu'elle se réalise plus au niveau de la consommation qu'au niveau de la culture.

Le long parcours entrepris pour repérer les « lieux », les types et les modes principaux des transformations de la vie sociale urbaine était nécessaire pour coller à la réalité. Les conclusions ne sont que provisoires.

Les transformations sociales inhérentes à l'urbanisation se présentent tout d'abord comme des conséquences d'une transformation générale de la société. Pourtant, le phénomène urbain renferme des particularités qui lui sont propres comme la modification dans les relations sociales, les écarts entre les différentes fonctions que sont le travail, l'habitat et le loisir, l'influence et le symbolisme des centres-villes, la crise du langage et des structures... Dans tous ces cas, l'urbanisation joue le rôle de phénomène accélérateur et d'acculturation.

# A propos d'un discours du Pape, des prêtres écrivent à leurs évêques

---

Cette lettre est adressée à NN. SS. Atton, Bannwarth, Caillot, Gand, Fauché, Ferrand, Huyghe, Jacquemin, Leuliet, Maury, Mazerat, Ménager, Pailler, Riobé, Stourm, Vilnet et aux membres du Comité épiscopal de la Mission de France.

71 prêtres appartenant à des

équipes associées, diocésaines et inter-diocésaines (Mission de France), réunis en session régionale le 23 février 1969, veulent exprimer à leurs évêques leur réaction à la suite du récent discours de Paul VI adressé aux prédicateurs de Carême et aux prêtres de Rome.

Le 23 février 1969

Pères,

*Nous avons lu avec attention ce discours tel qu'il a été publié dans la presse du 19 février 1969. Nous y avons été d'autant plus sensibles que le problème abordé rejoint directement le fond de ce que nous vivons. Convaincus que nous ne sommes pas*

*dans un monde évangélisé, nous suivons dans notre ministère le cheminement indiqué par Jésus-Christ lui-même et rappelé par le Concile : « Allez... Enseignez... Évangélisez ». (L.G. n° 17).*

*N'est-ce pas d'ailleurs la ligne directrice du décret*

« *Presbyterorum ordinis* », qui souligne la priorité de l'annonce de la parole de Dieu à tous les hommes (P. O., n° 4) et en indique certaines modalités comme le travail et le partage de la condition ouvrière (P.O., n° 8) ?

*N'est-ce pas la mission première des prêtres et des évêques ?*

*N'est-ce pas d'ailleurs pour cette tâche directement missionnaire que le clergé interdiocésain de la Mission de France a été créé et mis au service de l'épiscopat français ?*

*Nous ne pouvons cacher, cependant, et nous souhaitons que le Pape le sache, que ses paroles ont été habituellement comprises, interprétées et souvent utilisées comme un désaveu des prêtres qui vivent, au sein d'une population, un ministère missionnaire confié par leur évêque. La présentation très partielle du discours, comme celle de La Croix du 19 février, ne fait qu'en accroître la portée ambiguë.*

*Le Pape y exprime ses inquiétudes devant les risques courus. Nous le comprenons d'autant mieux que nous sommes journellement aux prises avec les difficultés qu'il souligne, comme d'ailleurs les laïcs vivant ces mêmes réalités. Nous attendons du Pape et des évêques, responsables de la mission, non des réserves, mais une ré-*

*flexion avec nous sur ce que nous vivons et sur le ministère missionnaire qu'ils nous ont confié selon les orientations du Concile.*

*De nombreuses réticences sont exprimées tout au long de ce discours par rapport à l'effort missionnaire des prêtres, spécialement par rapport à toute participation réelle de leur part à la vie des hommes ; cet effort de participation y est présenté sans cesse comme concurrent du service de la communauté chrétienne. Tout cela paraît remettre en cause la mission de nos équipes.*

*Les signataires de cette lettre veulent exprimer aux évêques dont ils sont les collaborateurs dans leur diocèse, et au Comité épiscopal de la Mission de France, leur inquiétude devant la portée ambiguë de ce discours et le trouble qu'il risque d'accroître dans les consciences.*

*Nous constatons en outre qu'un discrédit est jeté sur tous les aumôniers d'étudiants, sur la foi d'un rapport, sans qu'ils aient eu la possibilité de s'expliquer. Nous demandons que soit rendu public le contenu et l'origine de ce rapport. Un jugement est ainsi porté sur ces aumôniers et sur de nombreux militants chrétiens : c'est peut-être une interprétation abusive des paroles du Pape, mais tous ceux qui contestent un renouveau évangélique et missionnaire*

*dans l'Eglise ne manquent pas de les exploiter dans ce sens.*

*Nous demandons qu'une déclaration officielle lève cette suspicion.*

*Il est urgent qu'une réflexion approfondie soit entreprise sur le sacerdoce, sur la signification et la portée réelles du décret « Presbyterorum ordinis », ainsi que sur le fonctionnement de l'autorité dans l'Eglise. On éviterait ainsi un climat de procès et de condamnation dommageable à la vie de l'Eglise.*

*Nous croyons, quant à nous, que c'est tout le peuple de Dieu qui est « le sel de la terre » (L.G., n° 9) et qui « n'est pas de ce monde »*

*(L.G. n° 13) au sens où le dit Saint Jean. Nous croyons que la première fonction des prêtres et des évêques est d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes. Nous croyons que le prêtre peut également exercer la responsabilité sacerdotale dans le partage de la vie des hommes et pas exclusivement dans le service de la communauté chrétienne.*

*Nous souhaitons que nettement et publiquement nos évêques assument le ministère missionnaire dans lequel nous sommes engagés en communion avec eux.*

*Nous vous assurons, Pères, de notre union dans la foi et le même sacerdoce.*

*Une lettre  
de Monseigneur Marty  
au Père Augros*

A l'occasion de la dernière Assemblée plénière de l'Episcopat, à Lourdes, en novembre 1968, Monseigneur MARTY a écrit au Père AUGROS pour lui faire part des décisions de l'Episcopat à l'égard de la Mission de France.

Monseigneur MARTY et le Père AUGROS nous ayant donné leur accord, nous sommes heureux de rendre publique cette lettre.

15 novembre 1968

Père,

*La Conférence épiscopale de France vient de se prononcer sur les recherches actuelles de la Mission de France qui lui furent présentées par le Comité épiscopal.*

*C'est la première fois, depuis sa création il y a 27 ans par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques (A.C.A.), que la totalité des évêques de France prend une position concernant ce que fut, dès le départ, une œuvre de l'Episcopat au service de la responsabilité missionnaire de l'Eglise de France.*

*Vous avez été, avec le Cardinal SUHARD, à la naissance et à la mise en route de la Mission de France.*

*Au moment où la Conférence épiscopale française, que les décisions conciliaires relatives à la collégialité rendent plus consciente de sa responsabilité collective, fait siennes et met en œuvre, en les précisant, les décisions qui ont donné naissance à la Mission de France, je tiens à vous en informer personnellement et immédiatement.*

*Je sais combien fut lourde et difficile la tâche que vous avez assumée. Je crois pouvoir vous assurer que l'enfant, dont vous avez guidé les pas, a grandi dans une fidélité nourrie par une histoire vécue douloureusement par vous et par tant d'autres. Aujourd'hui, fidèle aux intuitions originaires que vous avez si profondément partagées avec le Cardinal SUHARD, la Mission de France trouve les voies d'une réalisation meilleure de sa vocation missionnaire et d'une articulation plus étroite avec l'effort des diocèses.*

*Le sacrifice que vous avez accepté n'est pas vain. Comme hier, vous serez demain pour la Mission de France un témoin dont elle a besoin, soit en demeurant au poste qui vous est confié en Tunisie, soit à tout autre poste auquel vous pourriez être appelé.*

*Aussi, je vous exprime la reconnaissance et la gratitude de l'Eglise pour ce que vous avez fait et continuez de faire au sein de la Mission de France. Cette reconnaissance va aussi à tous ceux qui, avec vous, ont vécu les heures les plus difficiles.*

*Croyez, cher Père, à mon religieux dévouement.*

† François MARTY  
Archevêque de Paris.

*Monseigneur Marty,  
cardinal*

*Carnet de la Mission*

Monseigneur MARTY, membre du Comité épiscopal et ancien prélat de la Mission de France, vient d'être nommé cardinal par le pape Paul VI. Qu'il trouve ici l'expression de notre filial attachement et l'assurance de notre prière dans cette nouvelle charge.

Le père de Maurice DUCREUX, celui de Henri CUVELIER et celui de Bernard LELOUP,  
la mère de Guy MALMENAIDE, celle de Joseph LEHU et celle de Pierre MERLIN,  
et la sœur de Jacques BELLIVEAUD, sont décédés.

Que leurs familles et leurs amis trouvent ici le témoignage de notre amitié et de notre prière.

## Numéros disponibles

Nous consulter pour les numéros antérieurs à 1967.

**1967 - n° 2 : Une embauche qui a changé ma vie — Non dans la chair, mais dans l'esprit (R. Salaün).**

n° 3 : **Demain, quelle paroisse ? (R. Crespin).**

n° 5 : **« Cheminement de la Mission de France » (J.-F. Six) — Connaître le monde ouvrier (M. David).**

**1968 - n° 8 : Trois prêtres font le point. — Le phénomène de la déchristianisation [1] (R. Salaün).**

n° 9 : **Les événements (mai 1968) — Le phénomène de la déchristianisation [2] (R. Salaün, J. Rémond).**

n° 10 : **Prêtres dans la vie ouvrière (M.B. et J. Deries) — Catéchisme, sacrements, évangélisation (J. Rémond).**

n° 11 : **L'Eglise chez nous. — Valeurs et foi chrétienne (P. Deladœuille).**

n° 12 : **Le Forum de Lyon (N. Guillot). — Rapport du Comité épiscopal de la Mission de France.**

**1969 - n° 13 : Le « religieux » et la foi — Une Eglise dans un peuple opprimé (Dom Frago).**

**Tirés à part : R. Crespin — L'originalité de la foi (5/1966) (2 F). — R. Salaün — Evangéliser, c'est faire quoi ? (1/1967) (2 F). — J. Dimnet — Presse, Radio, Cinéma, Télévision, Publicité (4/1967) (1 F 50). — M. Massard — Foi et religion (7/1968) (1 F 50).**

## **A B O N N E Z V O S A M I S**

bulletin à découper et à envoyer à  
Lettre aux communautés  
Prélature  
B.P. 38 - 94 Fontenay-sous-bois

### **N U M E R O S S P E C I M E N S**

Veillez servir gratuitement un n° spécimen à

**M**

---

**M**

---

de la part de **M**

---

signature :

### **B U L L E T I N D ' A B O N N E M E N T**

(conditions page suivante)

Je souscris un abonnement au nom de :  
(écrire en lettres capitales)

**M**

---

adresse :

---

Ci-joint dans la même enveloppe un mandat, chèque bancaire, chèque postal de Fr.

---

à l'ordre de : Lettre aux Communautés  
c.c.p. Paris 21.596.44

*Maquette : J.-M. Bertholle*